

Premières journées du développement du GRES, « Le concept de développement en débat »
Université Bordeaux IV, 16 et 17 septembre 2004

Bernard BILLAUDOT
LEPII-CNRS-UPMF-Grenoble
bernard.billaudot@upmf-grenoble.fr

APRES-DEVELOPPEMENT OU AUTRE DEVELOPPEMENT ?
UN EXAMEN DES TERMES DU DEBAT

Un débat s'est ouvert au sein des opposants à l'envahissement de la société de marché véhiculé par la dynamique actuelle de mondialisation. Il oppose les « alter » et les « anti » mondialisation. Ce qui est en jeu dans ce débat se situe en amont de la mondialisation proprement dite. Les premiers en restent à l'idée qu'il faut promouvoir un autre développement (durable, soutenable) tandis que les seconds remettent en cause l'idée même que les sociétés auraient à se développer en préconisant l'après-développement, ce dernier impliquant la décroissance pour les pays du Nord.

L'objet de ce papier est d'examiner le plus « scientifiquement » possible les termes de ce débat. Est-on en présence de divergences de fond ou s'agit-il surtout d'un débat relatif au langage qu'il faut employer pour faire comprendre une position commune et y faire adhérer le plus grand nombre possible de ceux qui perçoivent que l'humanité « va dans le mur » si elle continue sur sa lancée actuelle ? Une prise en compte sans a priori des deux positions en présence débouche sur cette question (I). On ne peut y répondre qu'en se dotant d'une analyse positive conséquente du développement réellement existant, une analyse qui mette en exergue la distance qui existe entre ce dernier et la représentation qu'en donne la science économique dominante (II). Cette analyse permet de clarifier les positions en présence et de mieux voir en quoi elles se différencient au-delà des slogans (III).

I. LES TERMES DU DEBAT

Il s'avère préférable de partir du point de vue des partisans de l'après-développement, dans la mesure où il est relativement homogène, moins pluriel que celui des partisans d'un autre développement.

I.1 A partir du point de vue des partisans de l'après développement

Les trois principales idées qui sont avancées par les partisans de l'après développement sont les suivantes¹ :

¹ Voir le manifeste du réseau européen pour l'après développement (READ), *Revue du MAUSS* n° 20 ; Serge Latouche, « D'autres mondes sont possibles, pas une autre mondialisation », (idem) et « Pour en finir, une fois pour toute, avec le développement », *Le Monde Diplomatique*, Mai 2001 ; ainsi que les textes en ligne sur le site <http://www.decroissance.org>.

1/ En matière de développement, on ne peut pas parler d'autre chose que du développement réellement existant. Tel était déjà le cas pour le « socialisme » ; le seul socialisme est (était) le socialisme réellement existant ; toute tentative d'en imaginer un qui s'en écarte essentiellement est une chimère, une vue de l'esprit qui fait fi des raisons pour lesquelles le socialisme réellement existant fut ce qu'il fut, quand bien même ce n'était pas ce que voulaient ceux qui ont participé activement à son avènement. De même pour le « développement ». Il n'y a pas d'autre développement possible que celui que l'on a connu. Il est impossible que tout le monde accède au niveau de développement des USA (voir empreinte écologique²). Ce développement passe par la croissance. Ceux qui prétendent s'opposer à ce développement réel en préconisant un « autre » développement sont des marchands d'illusions. Cet « autre » développement est un mythe. Découpler le développement de la croissance est une vue de l'esprit, une chimère. « Le concept mythique de développement est piégé dans un dilemme. Soit il désigne tout processus d'évolution d'une société (toute expérience historique de dynamique culturelle), ce qui veut dire qu'il ne désigne rien de particulier ; il n'a aucune signification utile pour promouvoir une politique, et il vaut mieux s'en débarrasser. Soit il a un contenu propre. Ce contenu désigne alors nécessairement ce qu'il possède de commun avec l'aventure occidentale du *décollage* de l'économie ». Dans ce cas, « le contenu explicite ou implicite du développement est la croissance économique, l'accumulation du capital avec tous les effets positifs ou négatifs que l'on connaît ». La conception mythique est que, par définition, le développement est bon. C'est un mirage. « On change les mots à défaut de changer les choses ».

2/ « Remettre radicalement en question le concept de développement, c'est faire de la subversion cognitive, et celle-ci est le préalable et la condition de la subversion politique, sociale et culturelle ». « Il faut commencer par voir les choses autrement pour qu'elles puissent devenir autres ». Cela implique le « refus de la complicité et de la collaboration avec cette entreprise de décervelage et de destruction planétaire que constitue l'idéologie développementiste ». Tout personne qui emploie le terme de « développement » est d'une façon ou d'une autre victime de cette idéologie ou pour le moins, elle ne peut faire autrement que la véhiculer, parce que c'est la conception dominante qui sera comprise avec le terme, quelle que soit la volonté de la personne de s'en démarquer. D'ailleurs, cette dernière ne s'en démarque pas vraiment si elle conserve le terme, dans la mesure même où le fait de le conserver engage un fond commun avec tous ceux qui l'emploient.

3/ L'après-développement n'a pas la même signification au Nord et au Sud. Au Nord, il passe par la décroissance. Au Sud, il implique que chaque peuple « renoue avec le fil de son histoire », qu'il se réapproprie son identité, qui a été profondément dénigrée et déstructurée par la colonisation pour certains et par le « développement » préconisé/imposé par l'occident à partir des années soixante (après l'indépendance politique, pour les anciens colonisés) pour tous, et que chacun invente sur cette base un autre type de vie sociale que celle qui est visée par toute stratégie de développement.

Pour le reste, les idées avancées sont assez largement partagées par ceux qui défendent un autre développement. Ce sont notamment les suivantes. « L'économie doit être remise à sa place comme simple moyen de la vie humaine et non comme fin ultime ». « Il s'agit de

² Rappelons que par empreinte écologique on entend « la surface nécessaire pour que chaque habitant de la terre puisse, d'une part, puiser des ressources suffisantes pour satisfaire ses besoins et, d'autre part, éjecter ou retraiter ses déchets » (Patrick Viveret, *Reconsidérer la richesse*, L'aube nord, p. 10). L'empreinte écologique de la France dépasse déjà la surface de son territoire et il faudrait deux planètes pour la Chine et les USA si la première suivait le mode de développement des seconds.

mettre au centre de la vie humaine d'autres significations et d'autres raisons d'être que l'expansion de la production et de la consommation ». « Plus n'égale pas mieux ». « Redécouvrir la vraie richesse dans l'épanouissement de relations sociales conviviales dans un monde sain peut se réaliser avec sérénité dans la frugalité la sobriété voire une certaine austérité dans la consommation matérielle ». « Nous aspirons à une amélioration de la qualité de la vie et non à une croissance illimitée du PIB ».

D'ailleurs, on est même en droit de se demander si les membres du READ ne sont pas encore un peu victimes de l'idéologie développementiste qu'ils dénoncent lorsqu'ils disent : « nous ne renions pas notre appartenance à l'occident dont nous partageons le rêve progressiste ». Ce rêve progressiste ne serait-il pas le développement ?

I.2 Débat nominaliste ou débat de fond ?

La question est de savoir si on est en présence d'un simple débat nominaliste ou d'un désaccord sur le fond entre les partisans de « l'après-développement » (A) et les partisans d'un « autre développement » (B), groupe dans lequel on peut ranger notamment Passet, Caillé, Plihon, Mousel, etc. et dans lequel je me situe a priori.

La première voie – il s'agit essentiellement d'un débat nominaliste³ - signifie que : 1/ il y a accord sur ce qui est visé par les uns et les autres, cette perspective étant « autre » que ce à quoi conduit le développement réellement existant ; 2/ ce n'est pas le même mot qui est préconisé ici et là pour désigner cet « autre » ; les uns (A) refusent de parler de développement et préfèrent l'après-développement, qui signifie la décroissance pour le Nord ; les autres (B) s'en tiennent à un « autre développement » à la fois écologiquement et socialement soutenable dans chaque pays et surtout à l'échelle mondiale.

La seconde voie – il y a un désaccord sur le fond - signifie que les B sont encore quelque part prisonniers de l'idéologie développementiste ; par conséquent, ils ne sont pas d'accord avec les A sur l'« autre » qui est visé.

Le point de vue des A est que l'on se trouve dans le second cas. Il paraît difficile de faire état d'un point de vue des B sur le sujet. On ne peut exclure toute différence sur le fond, notamment en raison du fait que des différences entre les B existent et que cela peut conduire à ce que certains B soient plus que d'autres « prisonniers de l'idéologie développementiste ». Une chose est sûre. On doit prendre au sérieux le point de vue des partisans de la décroissance, pour la raison que l'on ne voit pas certaines faiblesses d'une problématique – ici celle du développement durable - quand on est « à l'intérieur » de celle-ci. Toute critique de cette dernière sert à avancer.

Mon point de vue sur la question est que, sauf à lui donner la réponse de normand qui consiste à dire qu'il y a un peu des deux, ce qui ne fait absolument pas avancer le débat, on ne peut se prononcer parce que quelque part le problème n'est pas bien posé **des deux côtés**. Il y a des deux côtés un manque dans l'analyse, un manque commun qui crée les conditions d'un débat laissant la place à des incompréhensions et conduisant à de veines polémiques. Pour le dire autrement, comme l'analyse de l'existant n'est pas suffisamment rigoureuse et précise, les

³ Rappelons que, en toute généralité, un débat nominaliste porte sur un nom. Le nom que l'on utilise est-il approprié à l'objet qu'il désigne ? Ne faut-il pas mieux en utiliser un autre ? Le débat est purement nominaliste lorsque les personnes qui débattent se sont bien mises d'accord sur l'objet en question, ce qui implique que le terme en débat ne serve pas d'une façon ou d'une autre à définir cet objet.

partisans de la décroissance (A) ne voient pas de différence entre la position des partisans de l'autre développement (B) et ceux (C) pour qui il ne peut y avoir de développement sans croissance, en retenant alors peu ou prou la conception du lien développement/croissance de François Perroux⁴. Et comme les B partagent avec les A la même limite dans l'analyse, ils ne sont pas en état de bien faire comprendre à ces derniers que leur position n'est pas celle des C ou qu'elle n'en conserve pas quelque chose qui fait ou crée un désaccord sur le fond avec eux concernant l'« autre » visé.

Ce manque est relatif à **l'absence d'une analyse positive commune du développement réellement existant**⁵. Il s'agit de combler ce manque. Cela implique de ne pas s'enfermer dans l'idée que la définition que la science économique normale (dominante) donne du développement économique serait applicable au développement réellement existant. On entend au contraire montrer que la théorie qu'elle en propose est une théorie purement normative sans portée positive effective, donc sans pertinence.

II. UNE ANALYSE DU DEVELOPPEMENT REELLEMENT EXISTANT

L'analyse à réaliser doit (i) partir de la définition normale en science économique du développement économique ; (ii) développer une critique de la représentation sur laquelle elle est fondée et (iii) proposer une autre représentation porteuse d'une compréhension positive du développement économique. Ce sont les trois points dont on traite successivement dans cette seconde partie.

L'autre représentation proposée au troisième point est à la fois **historique et institutionnelle**. Elle se distingue notamment de celle de F. Perroux dont il est question au second point, même si l'objectif poursuivi est d'un côté comme de l'autre de surmonter l'opposition entre la représentation normale de l'économie et la représentation marxiste. On va voir qu'elle conduit à distinguer trois sens du terme « économique » : 1/ « l'économie en général », c'est-à-dire ce qui est « économique » dans toute forme de société (ou encore ce qui est « de nature économique ») ; 2/ « l'économie-monnaire », c'est-à-dire toutes les pratiques sociales médiatisées par la monnaie, qui n'existent que là où (et depuis que) cette dernière est instituée ; et 3/ « l'ordre économique », c'est-à-dire les pratiques économiques-monnaies qui sont finalisées en monnaie, ces pratiques étant celles qui sont réglées par la convention marchande (le recours au marché) et qui voient le jour avec l'autonomisation d'un tel ordre économique marchand en Europe après la Renaissance, ce moment du passage à la modernité. Le sens que retient la science économique normale – « économique » au sens d'économiser, d'utiliser au mieux les moyens rares dont on dispose pour atteindre la fin visée, qui est une délimitation purement formelle de l'objet de la science économique⁶ – est relatif à la rationalité d'ordre économique, c'est-à-dire à la rationalité portée par le *take off* de cet ordre ;

⁴ Pour F. Perroux, il peut y avoir croissance sans développement, mais pas développement sans croissance. On y revient dans la seconde partie.

⁵ Par « développement réellement existant », j'entends le fond commun entre celui qui a conduit les pays occidentaux à être considérés à l'étape de la consommation de masse comme des pays développés, celui qui a été suivi par les pays du sud dans les années soixante dix qui devaient être la décennie du développement et celui qui y a été réalisé ultérieurement dans le cadre des politiques d'ajustement structurel et d'ouverture sur le marché mondial, notamment en Asie. Rappelons qu'une analyse dite positive a pour objet d'expliquer ce que l'on observe. Elle se distingue d'une analyse normative qui vise à définir une norme à atteindre sans se poser nécessairement la question de savoir pourquoi la réalité s'en écarte.

⁶ Voir Karl Polanyi « *La fallace de l'économisme* », Bulletin du Mauss, n° 18, 1986. On traite de l'apport de ce dernier dans le second point.

l'économique au troisième sens du terme est donc l'objet de la science économique, mais il est idéalisé (fétichisé, si on préfère) dans l'approche normale. On distingue alors la croissance « de nature économique », la croissance de « l'économique-monnaire » et la croissance de l'ordre économique. De même pour le développement économique. Ces trois sens sont présents dans le développement réellement existant. Ils doivent être distingués et conjugués pour le comprendre.

II.1 A partir de la conception normale du développement économique (et de la distinction économique/social)

La science économique normale est la construction faite par les néoclassiques. C'est la façon néoclassique de délimiter l'objet de cette science qui nous intéresse. On en présente d'abord la version standard qui avait cours jusqu'à la fin des années soixante. On voit ensuite dans quelle mesure l'évolution assez radicale enregistrée depuis cette date de l'intérieur même de cette approche a modifié les conceptions de ce qui nous occupe, à savoir celles de la croissance économique, du développement économique et de la distinction « économique/social ».

Les néoclassiques donnent une réponse particulière à la question : qu'est ce que l'économie ? Cette réponse repose sur une vision de la vie des hommes en société dans laquelle **les individus sont vus comme des consommateurs de biens**, un bien étant tout objet apportant une satisfaction à celui qui peut le consommer (l'utiliser en libre accès ou en location ou en disposer en pleine propriété)⁷. L'économiste ne s'occupe que des biens **rare**s, c'est-à-dire de ceux qui sont obtenus à partir de moyens rares à usage alternatif⁸. Il y a donc la possibilité de séparer la fin (disposer pour le consommer de tel bien particulier) et les moyens mobilisés pour atteindre cette fin ; ces moyens sont en fin de compte les mêmes pour tous les biens et ils sont par ailleurs substituables⁹ ; autrement dit, ce ne sont pas les moyens qui d'une façon ou d'une autre déterminent la fin. **La science économique normale dans sa version standard se préoccupe seulement des biens rares qui s'échangent sur le marché**. Précisons que le concept de bien est ainsi défini sans établir quelque lien que ce soit avec la nature, ou encore sans faire référence à la matérialité éventuelle des biens ou de leurs conditions de production lorsque ce sont des produits¹⁰. Tout ce sur quoi peut se porter le désir parce que cela est jugé utile peut être un bien. Un bien est une richesse. La science économique traite de cet objet ; c'est la science de la richesse sociale¹¹.

⁷ Pour Menger, « un bien est une chose reconnue apte à la satisfaction d'un besoin humain et disponible pour cette fonction ».

⁸ Y compris les ressources naturelles rares, ce qui revient à exclure celles que l'on trouve en profusion dans la nature (cette disponibilité excède ce qui en est librement – gratuitement – consommé).

⁹ Ce sont (i) le travail et le capital, lorsqu'on s'en tient à une version simple ; (ii) le travail, le capital et les ressources naturelles dans une version annexe de la précédente; (iii) le travail, le capital et les connaissances accumulées dans la nouvelle version dit de la croissance endogène; (iiii) les trois facteurs précédents, plus les ressources naturelles dans une version annexe de la précédente. Dans tous les cas, le capital est l'ensemble des biens de capital fixe qui ont été acquis par ceux qui ont épargné, en considérant alors toute épargne comme un report dans le temps de consommation (on ne consomme pas aujourd'hui pour consommer plus demain).

¹⁰ Ainsi, on ne doit pas confondre les biens en question avec la catégorie particulière de produits que les comptables nationaux appellent des « biens » en les distinguant alors des « services ». Autrement dit, tous les biens en question ici ne sont pas des produits et seulement certains produits sont des biens au sens des comptables nationaux.

¹¹ Cette définition était déjà celle des économistes classiques. En effet, il s'agit pour eux de « la science qui traite de la production et de la distribution des richesses ». Mais les richesses dont il est alors question sont les *biens matériels* tirés de la nature par le travail de l'homme - une richesse est ce qui a de la valeur et ce qui a de la valeur (d'échange) est un produit du travail (théorie de la valeur travail).

Dans sa version standard, elle laisse de côté les biens publics¹². Et elle est **pure** de toute prise en compte des stratégies que les hommes déploient pour exploiter la nature, la science appliquée des faits humanitaires relatifs à l'action des hommes sur la nature (l'industrie) étant l'« économie appliquée » pour Léon Walras. Le point de vue de ce dernier est donc que l'on peut construire une science économique pure - celle des rapports des choses entre elles (les prix réels des biens) - sans avoir à prendre en compte les rapports des hommes à la nature¹³.

La conception normale de la croissance économique

L'analyse porte sur un groupe humain qui dispose finalement, après production et échange, d'un ensemble de biens (dans le seul champ des biens rares pouvant s'échanger sur le marché). Ces biens satisfont des besoins. Ces biens sont la richesse de ce groupe social (ou encore, les richesses dont il dispose). Ils assurent à cette population un certain **bien-être** ou encore un certain niveau de vie, si on préfère. La théorie de l'échange sous l'hypothèse d'un marché concurrentiel nous apprend que l'équilibre des échanges sur le marché est efficace, en ce sens qu'il n'est pas possible de produire et de répartir ce qui a été produit en sorte d'améliorer la satisfaction de certains sans prendre sur celle d'un autre. Cela est vrai, étant donnée la répartition **initiale** des ressources servant à produire les biens (les qualifications des personnes à même de travailler, les droits afférant à la propriété du capital, les ressources naturelles). Autrement dit, à chaque distribution initiale son équilibre et donc son ensemble de biens répartis d'une certaine façon entre les individus qui composent le groupe social.

Dans le temps, cet ensemble de biens évolue¹⁴. Puisqu'on n'a pas à se préoccuper de la répartition de ces biens, seul compte son « volume » **global**. Il va de soi que ce « volume » n'est pas obtenu en additionnant des quantités de biens différents (on ne peut ajouter des choux à des carottes, même si on mesure les uns et les autres en kilos). D'ailleurs, ce ne sont pas les biens, mais les satisfactions apportées par ces biens qu'il faut cumuler. Cela impose de pouvoir convertir tel bien en tel autre au regard des satisfactions respectives qu'ils apportent, sans que ce soit celles d'un individu particulier qui interviennent. Ces taux d'équivalence objectifs recherchés sont fournis par le marché. Ce sont les prix réels qui se forment sur le marché sous l'hypothèse qu'il est concurrentiel (notamment, loi du prix unique). En effet, 1/ comme chacun de ces prix donne la quantité du bien j qui s'échange contre une unité du bien i ¹⁵, ces prix sont les mêmes pour tous les intervenants sur le marché ; 2/ pour tout individu, le prix réel (j/i) est égal au rapport des utilités marginales (j/i). On convertit donc, à l'aide des prix réels exprimés relativement à un bien quelconque que l'on prend comme numéraire, toutes les quantités des divers biens en une certaine quantité de ce bien particulier et on somme ces dernières. La quantité globale du bien numéraire qui est ainsi obtenue est le « volume » recherché. Il donne la mesure du bien-être de la population. Ce bien-être augmente dans le temps si ce « volume » augmente.

¹² Ces biens sont ceux qui ne s'échangent pas sur le marché parce qu'ils ont deux caractéristiques (ou au moins l'une des deux) : 1/ on ne peut exclure quiconque de la consommation de ce bien dès lors qu'il est disponible (propriété dite de non-excludabilité) ; 2/ ce que l'un en consomme ne retire rien à la consommation des autres (propriété dite de non-rivalité).

¹³ Voir ci-après pour les rapports des hommes entre eux.

¹⁴ On retient généralement le flux annuel de biens consommés, en considérant l'évolution dans le temps de ce flux annuel.

¹⁵ Si on part des prix monétaires (p_i celui du bien i , qui signifie qu'il faut dépenser p_i unités de monnaie pour acquérir une unité du bien i , et p_j , celui du bien j), le prix réel est p_j/p_i . La monnaie est seulement un adjuvant au marché, un voile qu'il faut lever pour voir l'économie réelle.

La croissance économique est conçue comme le déplacement dans le temps long de ce volume global de biens disponibles, déduction faite du mouvement de la population. A population donnée, ce déplacement s'opère sous l'effet de l'accumulation du capital physique et d'un progrès technique tombant du ciel (progrès dont tout ou partie est incorporée aux facteurs de production). Dans cette conception standard, les ressources naturelles sont ignorées¹⁶. La croissance est donc synonyme d'un mieux être.

Croissance économique et développement économique : une seule et même chose

Cette conception de la croissance englobe ce que l'on entend le plus couramment lorsqu'on parle de développement économique. Pour le dire autrement, **cette définition de la croissance ne laisse pas de place à un concept de développement économique qui soit distinct de la croissance.** Le développement économique est donc un autre nom donné à la croissance économique, dans la vision normale des économistes. Il n'y a donc pas de croissance sans développement et pas de développement sans croissance. Et cela est même considéré par certains comme superflu d'ajouter le qualificatif « économique », si on retient que ces deux termes n'ont de sens qu'en économie, ne sont relatifs qu'à l'économie, c'est-à-dire au bien-être procuré par les biens rares. Ainsi, Rostow parle des « étapes de la croissance économique ». Il aurait pu tout autant retenir comme titre de son ouvrage : « les étapes du développement économique ».

La mesure de la croissance

Comment mesurer cette croissance (ou encore ce développement)¹⁷ ? Faut-il prendre en compte tous les biens finalement produits ou seulement les biens de consommation finale ? Il suffit de traiter de cette question d'ordre théorique en se limitant au cas d'une économie isolée¹⁸. On a alors l'égalité suivante, en négligeant les variations de stocks : {ensemble des biens produits dans l'année} = {ensemble des biens de consommations intermédiaires produits et consommés dans l'année} + {ensemble des biens de capital fixe produits dans l'année} + {ensemble des biens de consommation finale achetés dans l'année}. Comme les biens de capital fixe disponibles en supplément (les biens produits dans l'année moins ce qui a été consommé dans l'année du stock en place pour faire la production de l'année) sont la contrepartie de l'épargne de l'année et que cette épargne est conçue comme un report dans le temps de consommation, on compte comme richesse du groupe social le **produit net**, c'est-à-

¹⁶ Elles peuvent être introduites (Solow, 1974), en faisant alors l'hypothèse que l'on peut substituer du capital aux ressources naturelles pour produire le même « volume » de biens. Les ressources naturelles n'imposent pas alors de limites à la croissance. Ceci a été critiqué par Nicolas Georgescu-Roegen (1979), comme contrevenant à la première loi de la thermodynamique. On doit préciser que la proposition néoclassique n'est pas que l'on peut produire le même **ensemble** de biens avec plus de capital et moins de ressources naturelles ; elle est seulement que l'on peut produire le même « volume » **global** de biens. L'argument développé par Bonaiuti en prenant l'exemple de la production d'un bien particulier, en l'occurrence une pizza, est donc sans portée critique (voir « *A la conquête des biens relationnels* », site décroissance.org). En effet, il est faux de dire que « Solow et Stiglitz assurent que l'on pourra, avec une moindre quantité de farine, faire une pizza plus grande en la cuisant dans un four plus grand (ou avec deux cuisiniers au lieu d'un) ». Ils assurent seulement que s'il n'y a plus de terres pour produire du blé, on consommera d'autres choses que des pizzas, ces autres choses étant comptées en tenant compte de la satisfaction relative qu'elles apportent relativement à celle qu'apportait une pizza (à la marge).

¹⁷ Il y aurait lieu de discuter à ce propos du problème posé, en matière dévaluation de ce volume global, par l'apparition de nouveaux biens et/ou par le changement des préférences des individus. On ne traite de ce problème qu'à propos de notre « autre » représentation (voir le troisième point).

¹⁸ Pour une économie ouverte, on considère que l'échange international permet d'améliorer le bien-être national et qu'un éventuel excédent commercial doit être compté dans la richesse du pays (et inversement, si déficit).

dire la somme de l'investissement net et de la consommation finale courante. La comptabilité nationale donne la valeur monétaire de ce produit net ; il s'agit de la somme des produits nets physiques valorisés relatifs aux divers biens (biens de capital fixe et biens de consommation finale, puisque le produit net physique en tel ou tel bien intermédiaire est nul par définition¹⁹), la valorisation étant faite aux prix de marché d'une période de référence. Avec la grille de lecture normale concernant la conception que l'on se fait des rapports entre ces prix, on dispose bien ainsi d'une mesure du bien-être en niveau ; et, en évolution, d'une mesure de la croissance.

En principe, les comptes nationaux doivent prendre en compte tous les biens faisant l'objet de transactions sur le marché et **seulement** ceux-ci. **La théorie standard ne dit rien du traitement qui doit être réservé aux services non marchands produits par les administrations publiques ou à la production domestique.** Ces éléments sont dans l'angle mort de cette représentation de l'économie. C'est une escroquerie intellectuelle de laisser entendre qu'il y aurait une justification théorique aux conventions adoptées par les comptes nationaux pour régler ces deux problèmes, même si on est en droit de penser que ces services et cette production contribuent au bien-être.

L'économique/le social dans cette vision normale de l'économie

Dans cette vision standard, l'économie n'est pas le tout de la vie des hommes en société. Il y a d'abord place, hors du champ de l'économie, pour des biens qui ne sont pas rares ; mais on n'a pas à en tenir compte puisque le prix réel de chacun d'eux est nul. Et il y a aussi des biens publics (on y revient ci-après).

Par ailleurs, les dotations initiales dont disposent les individus qui font partie du groupe social considéré sont exogènes à l'analyse. Cela signifie que, si on considère que le « social » est relatif au niveau des rapports des hommes entre eux, il n'y a pas de « social » dans l'économie telle qu'elle est délimitée dans la vision néoclassique standard. En effet, l'analyse de la formation des échanges, ainsi que celle des prix qui assurent l'équilibre général des échanges, est faite en retenant que **chaque individu est seul face au marché.** Autrement dit, on voit le marché comme une modalité de coordination qui fait écran aux relations entre les hommes : chacun n'est en relation qu'avec le marché ; il n'est pas en relation avec un autre individu. Ainsi, l'économie est pure de toutes stratégies des hommes concernant l'organisation de leurs relations, ce que Léon Walras appelle les mœurs en qualifiant d'« économie sociale » cet objet d'étude. Le social est ainsi extérieur à l'économie pure des « faits naturels » – ceux qui « ont leur origine dans le jeu des forces de la nature, qui sont des forces aveugles et fatales ». Naturel est le terme qui est employé pour caractériser ce qui est donné par la nature physique ou humaine ; à savoir, les fonctions de production des biens, les fonctions de satisfaction des individus et la rationalité économique qui motive chaque individu (maximiser sa satisfaction en utilisant au mieux les ressources initiales dont il dispose) : ces données dites naturelles sont les seules à déterminer les prix d'équilibre. Ceci est très important à noter : les fonctions de satisfaction (les préférences des individus pour les biens) ne sont pas analysées comme des produits de la société dans laquelle les individus vivent²⁰.

La **distinction entre l'économique et le social** est donc celle entre « le jeu naturel des forces du marché, étant données les dotations initiales, les fonctions de production et les fonctions de

¹⁹ Sans formation de stocks.

²⁰ De plus, la mesure de la croissance se fait « à prix fixés », c'est-à-dire aux prix qui se forment « aux fonctions de satisfaction d'une période de base ».

satisfaction » et « les stratégies des hommes visant à établir une certaine justice dans leurs relations, en amont du fonctionnement du marché, pour qu'elles puissent être acceptables par tous ». C'est en ce sens que l'on parle du social dans l'entreprise (les relations sociales dans l'entreprise) ou de la politique sociale de la part de la puissance publique, distinctement de la politique économique. Cette politique sociale vise à agir sur la distribution des dotations initiales à partir desquelles le marché opère.

On peut donc parler de **développement social**, distinctement du développement économique. Cela semble contredire ce que l'on a dit précédemment concernant le caractère superflu de l'addition du qualificatif « économique » au terme de développement. Cela n'est superflu que pour certains ; en l'occurrence, pour les ultra libéraux²¹ qui considèrent que les inégalités dans la distribution initiale des ressources sont naturelles en ce sens qu'elles sont le résultat de choix économiques antérieurs ; il n'y a donc pas à les corriger. Ce point de vue n'est pas partagé par tous ceux qui adoptent la vision néoclassique standard de l'économie. Il ne fait pas partie de celle-ci. Le développement social se mesure à l'aide d'indicateurs particuliers qui portent sur les dotations initiales : un pays se développe socialement si tous les membres de la population bénéficient de dotations initiales croissantes. Cela n'interdit pas, par ailleurs, de parler de **développement humain**, mais ceci est tout à fait hors du champ de l'analyse économique (y compris de ses présupposés).

Au-delà de la vision standard

Une révolution s'est faite depuis les années soixante dix au sein même de l'approche néoclassique. L'économie pure n'est plus considérée comme une théorie qui s'appliquerait au réel (à l'économie réelle). La science économique traitant de la richesse sociale doit intégrer l'« économie appliquée » et l'« économie sociale » de Walras. Autrement dit, **dans l'économie réelle il y a de l'industrie** : on ne peut traiter de la répartition des richesses sans traiter de leur création²². Et **dans l'économie réelle il y a aussi du social**, c'est-à-dire des institutions - des « institutions invisibles » comme les règles de droit et des organisations comme les entreprises (K. Arrow). L'économiste doit les ressaisir dans son analyse²³. Cela concerne tout particulièrement les biens publics.

Cela modifie-t-il la conception que l'on se fait de la croissance économique ? Considère-t-on alors le développement comme un processus temporel distinct de la croissance ? La place faite à la création des connaissances techniques et aux institutions renouvelle l'analyse des conditions de la croissance. Elle n'est plus quelque chose qui se réaliserait en quelque sorte automatiquement pourvu qu'on ait accumulé du capital (comme contrepartie de l'épargne) et qui serait favorisée par un progrès technique tombant du ciel. L'éducation et l'accumulation des connaissances²⁴ jouent un rôle déterminant, deux domaines qui sont le siège d'externalités positives²⁵. Il n'en reste pas moins que l'individu est toujours vu comme un consommateur de

²¹ Il s'agit là, me semble-t-il, de la meilleure façon de donner sens à cette étiquette, comme forme extrême de pensée libérale.

²² Autrement dit, on ne peut plus s'en tenir à l'hypothèse d'une fonction de production (firme boîte noire). Voir Coriat et Weinstein « *Les nouvelles théories de l'entreprise* », ainsi que Eymard-Duvernay « *Economie politique de l'entreprise* ».

²³ Idem.

²⁴ Ce troisième facteur prend la place du « progrès technique tombant du ciel » dans la nouvelle problématique dite de la croissance endogène.

²⁵ Une externalité est définie, dans cette approche normale de l'économie « au-delà de l'approche standard », comme une interaction (entre des agents économiques) qui ne passe pas par le marché. Une externalité peut être positive ou négative (ex : pollution).

biens et que la croissance - mesurée par l'évolution du « volume » du produit net réel - est toujours regardée comme un accroissement de bien-être. De plus, il n'y a toujours pas de distance établie entre la croissance et le développement.

En revanche la distinction entre « développement économique » et « développement social » propre à l'économie standard du bien-être est profondément remise en cause puisque le « **social** » est maintenant dans l'économie. Mais il n'y a pas encore de nouvelle vision qui se soit imposée. C'est encore l'approche standard qui fonde cette distinction ; c'est toujours elle qui donne un sens à la distinction du langage courant²⁶. Par ailleurs, on doit se doter de prix fictifs établis sur la base d'enquêtes portant sur les consentements à payer des usagers pour évaluer l'apport au bien-être des biens publics - les services non marchands des comptes nationaux²⁷.

II.2 La critique de cette vision normale de l'économie et des conceptions qui lui sont associées

De nombreux travaux en science économique ou dans d'autres disciplines ont eu pour objet de critiquer cette économie du bien-être. Certains développent des critiques qui sont maintenant reconnues comme justifiées par le néoclassicisme étendu dont on vient de faire très rapidement état. Les travaux qui nous intéressent sont ceux qui s'attaquent aux deux principaux présupposés sur lesquels l'édifice repose encore après extension. Comme on l'a rappelé ci-dessus, ces deux présupposés sont : 1/ les individus sont seulement des consommateurs de biens ; 2/ les choix économiques – que faire pour obtenir le maximum de satisfaction apportée par des biens ? – se font dans le cadre d'une séparation entre les fins et les moyens et sans considération sur la justesse des moyens (tous les moyens sont bons). A partir du moment où « la nature a horreur du vide », les seuls travaux de ce type qui doivent retenir finalement notre attention sont ceux qui ont proposé autre chose à la place de ce qu'ils critiquent. On peut les classer en distinguant les analyses qui ont une dimension essentiellement **normative** et celles qui sont essentiellement **positives**, le point de vue humaniste de François Perroux qui n'identifie plus le développement économique à la croissance économique se situant en position intermédiaire entre les deux. En principe, ce sont seulement les secondes qui nous intéressent puisqu'on est à la recherche d'une analyse positive du développement réellement existant. Toutefois, les autres ne peuvent être ignorées ; on s'y référera dans la troisième partie.

Des critiques porteuses de considérations essentiellement normatives sur le développement : John Rawls et Amartya Sen

Pour les premières, on s'en tient aux analyses de John Rawls et de Amartya Sen, en se contentant de remarques très succinctes. Ceux-ci ne contestent pas la délimitation essentiellement formelle de l'économie. Ils se préoccupent du bien-être en considérant pour le premier (Rawls) qu'il y a des « **biens sociaux premiers** » qui sont définis « lorsqu'on se demande quel genre de conditions sociales et de moyens polyvalents permettraient aux êtres humains de réaliser et d'exercer leurs facultés morales ainsi que de rechercher leurs fins

²⁶ C'est d'ailleurs la seule, comme on le voit maintenant en prenant en compte les critiques faites à cette approche normale de l'économie.

²⁷ Toutefois, cette convention n'est pas celle qui est adoptée par les comptes nationaux, puisque les prix retenus par ces derniers pour évaluer ces services sont les coûts de revient découlant des facteurs utilisés (et payés).

ultimes » ou pour le second (Sen) qu'il est nécessaire de prendre en compte à l'amont des biens les « **capacités** », c'est-à-dire l'ensemble des conditions d'existence ou d'action (les « fonctionnements ») accessibles à l'individu et qu'il peut choisir, en accordant une valeur intrinsèque à certains d'entre eux. L'économie est ainsi mis sous la coupe du social, construit sur la liberté et la justice²⁸. Dans ces conditions, **la croissance** – au sens considéré précédemment – **ne conduit pas nécessairement au développement si on définit normativement celui-ci comme une évolution qui garantit l'accès de tous aux biens premiers ou qui conduit à accroître socialement la liberté individuelle, autrement dit les « capacités » de chacun et de tous**. Ainsi, on distingue la croissance économique (que l'on peut aussi qualifier de développement économique) d'une part et le développement social et/ou humain d'autre part. Ce dernier a tout d'un **autre** développement si on considère que l'idéologie développementaliste est celle qui postule que la croissance est synonyme d'accroissement du bien-être de chacun.

Un point de vue intermédiaire : croissance, développement et développement économique chez François Perroux

François Perroux conserve l'idée qu'il est possible d'isoler dans toute société « une catégorie de phénomènes dits économiques »²⁹. Pour identifier ces phénomènes, il se réfère encore au sens formel du terme « économique » – celui qui provient du caractère logique de la relation des moyens aux fins dans un univers de rareté et que le terme anglais « *economizing* » exprime³⁰. Cela se constate dans la façon dont François Perroux définit l'économie : « l'économie est l'aménagement en vue de l'avantage de chacun et de tous, des rapports humains par l'emploi de biens rares socialement et approximativement quantifiables et comptabilisables »³¹. Il n'en reste pas moins que cette délimitation n'est pas du tout la même que la délimitation néoclassique. Ce qui est en jeu n'est pas le normatif qu'elle contient – cet aménagement se fait « en vue de l'avantage de chacun et de tous » -, puisque cela est contenu dans la délimitation formelle néoclassique dès lors qu'on y fait l'hypothèse que tout individu est doté d'une rationalité instrumentale³². Il y a deux différences essentielles. La première rend manifeste l'influence de Marx³³ : l'économie est avant tout un « aménagement de rapports humains ». La seconde porte une critique de l'*homo economicus*, ou encore de l'économisme : les biens rares ne sont pas la finalité. En effet, il est question seulement, dans la définition ci-dessus, de leur « emploi »³⁴. Ce sont des moyens devant servir à l'avantage de chacun et de tous, sans que les fins soient énoncées. Ces dernières le sont par ailleurs en des

²⁸ Pour le dire autrement, les relations entre les hommes et les choses sont soumises aux relations entre les hommes fondées sur la liberté et la justice. Cela conduit à accepter l'existence d'inégalités sociales pourvu qu'elles soient des facteurs de développement. Pour Rawls, les inégalités justes sont celles dont la suppression conduirait à une situation dégradée des plus pauvres.

²⁹ Voir « *Pour une philosophie du nouveau développement* », Aubier, Les presses de l'Unesco, 1981, p. 39.

³⁰ L'acception populaire est « économiser » ou encore « faire du mieux avec ses propres moyens » (Polanyi, 1986). On y revient ci-après.

³¹ Idem, p. 36.

³² On retient la définition suivante de cette rationalité en se référant à Postel : l'homme poursuit son propre intérêt en ne se préoccupant que de la finalité de ses actes, dans un contexte où les fins sont distinguables des moyens servant à les atteindre et où on ne se pose pas de question sur la justesse des moyens. Par définition, cette rationalité est utilitariste : les fins sont des biens puisqu'elles sont désirées (Billaudot, « *Institutionnalismes, rationalisme et structuralisme* », 2004).

³³ Voir plus loin, à propos de l'apport critique de Polanyi. Pour faire bref, on peut dire ici que pour Marx, l'infrastructure économique de toute société se caractérise par une mise en œuvre de forces productives dans certains rapports de production.

³⁴ Cela signifie que je retiens de comprendre le propos de F.P. en précisant que « l'économie est l'aménagement [...] des rapports humains [*occasionné*] par l'emploi de bien rares... ».

termes très généraux qui ne font pas explicitement référence aux biens ou au niveau de vie. Pour François Perroux, cette finalité, on le sait, est l'épanouissement de l'homme, « le développement de l'homme et de tous les hommes ».

Les phénomènes économiques auxquels s'intéresse Perroux sont les phénomènes d'évolution. **La croissance et le développement sont alors clairement distingués.** La croissance est l'évolution que connaît une économie nationale lorsque son produit réel global par habitant augmente. Ce dernier est un agrégat empirique et statistique qui est « sans rigueur », qui « n'a pas de sens lorsque le marché n'existe pas » et qui par ailleurs « n'est aucunement une quantité analytique ». Cela signifie d'abord que l'on ne peut identifier la croissance ainsi délimitée et mesurée à une élévation du niveau de vie de la population ; en effet, comme le produit est calculé sans en déduire ni la destruction ou la détérioration des ressources naturelles ni son coût humain - la détérioration ou la destruction des hommes occasionnés par sa réalisation -, il se peut que, tous comptes faits, la croissance soit appauvrissante. Cela signifie ensuite que, même s'il s'agissait d'un bon indicateur de l'évolution du niveau de vie, la croissance ne peut pas être un objectif politique. Les questions pertinentes sont alors : « la croissance pour quoi ? », « en vue de quoi ? », « la croissance bienfaisante sous quelles conditions ? », « la croissance pour qui ? ». L'indicateur retenu est « opaque » : il ne permet pas de répondre à ces questions.

Le développement les met en jeu. La définition que François Perroux en donne dans *L'économie du XXIème siècle* est couramment citée : « le développement est la combinaison des changements mentaux et sociaux d'une population qui la rendent apte à faire croître, cumulativement et durablement, son produit réel global ». Cette définition est apparemment contradictoire avec ce qui vient d'être dit, puisqu'elle laisse entendre que la croissance du produit net global serait le critère, si ce n'est l'objectif du développement ! Les précisions apportées dans *Pour une philosophie du nouveau développement*³⁵ permettent de lever toute ambiguïté en la matière. La seule idée qui est avancée dans cette définition initiale est que le développement est un processus social qui ne doit pas être confondu avec ce à quoi il conduit...c'est-à-dire la croissance. Ce processus doit être « compris comme l'interaction des agents entre eux dans le temps irréversible » (p. 55), une interaction qui met en jeu des coopérations et des conflits dans des structures de pouvoir toujours asymétriques. « Il suppose le déploiement de l'activité des hommes à l'égard des hommes par l'échange de biens et services et par l'échange d'information et de symbole » (p. 50). « Prendre en considération le développement c'est faire comprendre **le risque de la croissance sans développement**. Il se réalise manifestement quand, dans les pays en développement, l'animation économique se cantonne autour des implantations de firmes étrangères ou de grands travaux sans s'irradier dans l'ensemble » (p. 53). Ainsi, ce n'est pas la croissance « opaque » - l'élévation du revenu moyen - qui est le critère de l'existence d'un réel développement, c'est un certain contenu de celle-ci - une « structure optimale » (p. 61). Mais « si la croissance sans développement est un phénomène observable, **le développement sans croissance est resté - heureusement - une hypothèse gratuite** » (p. 55). La croissance zéro est un « slogan superficiel et malfaisant » (p. 54). Il n'y a plus d'ambiguïté tenant au fait que le développement ainsi défini s'accompagne nécessairement d'une croissance (le produit réel global augmente en longue période), puisque le cas où la croissance s'accompagnerait d'un appauvrissement est justement celui pour lequel on a une croissance sans développement.

³⁵ Op. cit.

Ainsi entendu, le développement n'est pas confondu avec « les progrès économiques » qui l'accompagnent, ces progrès économiques étant « un plus ou un mieux en revenu réel obtenu par les sous-ensembles sociaux ». Il n'est pas confondu, a fortiori, avec « le progrès économique » conçu comme une « universalisation des progrès », étant entendu que « le passage des progrès économiques au progrès économique suppose des conditions de sécurité et de liberté, de formation et d'éducation qui sont du domaine politique et social » (p. 59). Le développement économique recouvre à la fois la croissance, le développement, les progrès économiques et le progrès économique. Il est apprécié par une batterie d'indicateurs, dont des indicateurs couramment qualifiés de sociaux dans les économies de marché développées. François Perroux ne distingue donc pas un développement économique et un développement social. En revanche, il considère que la distinction entre l'« économique » et le « social » qui est d'usage courant est fondée en économie de marché ; elle recouvre l'opposition entre le **principe de solvabilité** et le **principe de solidarité**. Il y a donc place pour des indicateurs « sociaux » distincts des indicateurs « économiques ». Mais cela ne le conduit pas à la conclusion qu'il y aurait plusieurs sens au terme « économique ».

Le concept de développement économique ainsi construit n'est pas propre aux pays en développement, sans recouvrir pour autant tout processus d'évolution d'une société. Étant de l'ordre du quantifiable, du comptabilisable, le développement économique n'est qu'une contribution au développement des personnes – le développement de tout l'homme et de tous les hommes – qui est de l'ordre des valeurs et qui est une composante essentielle du processus d'évolution d'une société quelconque. La définition qui en est proposée **mêle du positif et du normatif**. Le positif tient à l'explication donnée à la dynamique d'une économie nationale dont le produit réel global augmente dans le long terme : cette croissance est le fruit d'un changement structurel. Le normatif tient au fait de porter un jugement sur ce changement : pour que l'on puisse dire que cette dynamique est un développement économique, il importe 1/ que le changement structurel soit global – articulation de toutes les parties dans le tout, action et réaction des secteurs entre eux, ressources humaines gagnant en efficacité et en qualité dans les structurations évolutives – et 2/ que les progrès économiques³⁶ soient universels. Ainsi, la croissance accompagne toujours le développement économique, mais elle n'en est pas le critère. Autrement dit, l'évolution dans le temps long du produit réel global n'est pas la mesure du progrès économique.

Cette conception doit, en principe, permettre d'analyser et de qualifier les dynamiques économiques effectivement observées dans l'histoire depuis le décollage des économies européennes à partir de la fin du dix-huitième siècle. Ces dynamiques de changement ont été, à de rares exceptions près, des dynamiques avec croissance. Peut-on dire qu'il s'est agi de processus de développement économique au sens normatif énoncé ci-dessus ? Il paraît possible de faire dire à François Perroux que cela a été le cas pour les pays du Nord, mais que pour beaucoup de pays du **Sud** les critères à prendre en compte conduisent plutôt à parler de **non développement** ou de **mal développement**. Mais une question demeure : en quel sens parler de « développement réellement existant » si, par définition, le développement économique est une dynamique sur laquelle on peut porter un jugement positif (il s'est agi d'une bonne dynamique) ? Le mélange de positif et de normatif dans la définition proposée du développement économique ne permet pas d'y répondre.

Pour conclure, cet apport conduit à penser le développement économique distinctement de la croissance, en postulant une distance entre l'évolution du produit réel global et l'évolution

³⁶ S'il y a croissance, il y a nécessairement des progrès économiques pour certains.

générale du niveau de vie de la population, c'est-à-dire le bien-être apporté par les biens compris dans ce produit. Cette distance rend manifeste la critique développée avec force par François Perroux à l'encontre de l'économisme véhiculé par la science économique normale, économisme qui consiste à réduire l'homme à n'être qu'un simple consommateur de biens. Mais on ne dispose ni d'une définition strictement positive du développement économique, ni d'une analyse positive de cette distance – ce qui invite à penser que ces deux limites sont liées. Une définition strictement positive du développement doit être indépendante de tout jugement de valeur sur le processus ainsi défini.

Des critiques à dimension essentiellement positive : Fred Lancaster, Tibor Scitovsky et Karl Polanyi

On s'intéresse aux travaux qui contribuent au dépassement de ces limites. On commence par rappeler les critiques de Fred Lancaster et de Tibor Scitovsky, critiques qui ont l'une et l'autre pour cible l'homme comme consommateur de biens. On s'attache ensuite à la vision de l'économie de marché que propose Karl Polanyi en reprenant à son compte l'essentiel de l'apport de Karl Marx et en mettant en exergue le double sens du terme « économique ».

Des biens aux activités de consommation chez Lancaster

Dans « *A new approach of consumer theory* »³⁷, Fred Lancaster considère que **ce ne sont pas les biens**, en tant que tels, **qui apportent de la satisfaction, mais les activités dans lesquelles les biens sont consommés**. Il conserve l'hypothèse d'une fonction de satisfaction ; mais les arguments de cette fonction ne sont plus les biens ; ce sont des caractéristiques de services dont la nomenclature est donnée, étant entendu que l'on peut associer à toute activité de consommation finale une liste des quantités de services rendus par cette activité (pour un niveau unitaire de fonctionnement de celle-ci)³⁸.

L'intérêt de l'apport de Lancaster est de nous faire voir l'homme comme un être qui s'active. Les biens ne sont désirés que parce qu'ils sont nécessaires à la réalisation d'activités. On en reste toutefois à une hypothèse de nomenclature : la nomenclature de ce que l'homme recherche (celle des services apportés par les activités de consommation) est donnée. Il n'y a pas chez Lancaster d'interrogation sur ces besoins.

Des affects aux besoins chez Scitovsky : confort et plaisir

Dans « *The joyless economy* »³⁹, Tibor Scitovsky développe une critique plus radicale de « l'homme comme consommateur de biens ». Il part des affects des psychologues et fait état d'une conversion des affects en besoins. Cette conversion n'est pas une donnée naturelle,

³⁷ Journal of Political Economy, 1966.

³⁸ Lancaster note {i} la nomenclature des caractéristiques de services, {j} la nomenclature des produits achetés (consommés) et {k} la nomenclature des activités de consommation ; il retient que a_{jk} est la quantité du produit j consommée dans l'activité k pour un niveau unité de fonctionnement de cette activité et que b_{ik} est la quantité du service i rendu par une unité de l'activité k. En retenant par ailleurs que, pour un consommateur, y_k est le niveau de l'activité k, x_j est la quantité consommée du bien j et z_i la quantité de service i dont il dispose (quantité qui entre comme l'un des arguments dans sa fonction de satisfaction), il en conclut que : $x = A.y$ et $z = B.y$. Sauf dans le cas simple où la matrice A est diagonale (il y a autant d'activités de consommation que de produits et chaque produit est consommé dans une seule activité), on ne peut donc associer à un produit un ensemble de caractéristiques de services ; en effet, ce qu'apporte ce bien dépend de l'activité dans laquelle il est consommé.

³⁹ University Press INC, Oxford, 1976 (traduction française « *L'économie sans joie* », Paris, Calman Levy, 1978).

mais un produit de la société dans laquelle s'inscrit l'individu. Chacun de ces besoins est un besoin de quelque chose, qui n'est pas immédiatement un bien. Et ce n'est pas simplement telle ou telle des caractéristiques de services de Lancaster. En effet, Scitovsky considère que, de façon générale, **l'homme recherche à la fois le confort et le plaisir**. Or cette double quête est contradictoire ; en effet, le confort est un état dans lequel ne se manifeste ni manque ni excès mais dont on finit par se lasser, tandis que le plaisir naît d'un changement d'état, ce qui signifie que la recherche du plaisir conduit toujours à aller au-delà du confort. On ne peut alors conserver l'hypothèse d'une fonction d'utilité à la Lancaster. Sauf à s'en tenir au seul confort, on ne peut donc avoir une mesure unidimensionnelle du niveau de vie d'un individu ou d'une population, si on entend par niveau de vie celui qui est donné par les biens finalement consommés.

L'intérêt de l'apport de Scitovsky est de nous amener à comprendre 1/ que les besoins sont en amont des activités et à fortiori des biens ; 2/ que ces besoins sont contradictoires et 3/ qu'ils sont sociaux. Il renforce ainsi l'idée que, pour un individu ou pour une population, le niveau de vie entendu comme le degré moyen de satisfaction des besoins dans un contexte social donné (ou encore le niveau de bien être correspondant) n'est pas assimilable au volume des biens de consommation disponibles ; autrement dit, celle que l'un et l'autre ne sont pas réductibles à un même indicateur.

De la nécessité de distinguer l'économie en général et l'économie marchande chez Karl Polanyi

Dans « *La fallace de l'économisme* », Karl Polanyi « dénonce l'identification logiquement fallacieuse des "phénomènes économiques" aux "phénomènes de marché" ». « Approcher l'économique en termes exclusivement marchands revient à effacer du paysage la plus grande part de l'histoire humaine ». Par « phénomènes économiques », Polanyi entend alors quelque chose qui a trait « à la dimension physique des besoins humains [qui] fait partie de la condition humaine » ; ce quelque chose se retrouve dans toute société : « une société ne peut exister sans une forme ou une autre d'économie substantive » (p. 12). Cette délimitation **substantive**⁴⁰ de l'économie « en général » est précisée en ces termes : « **le sens substantif provient de ce que l'homme est manifestement dépendant de la nature et des autres hommes pour son existence matérielle. Il subsiste en vertu d'une interaction institutionnalisée entre lui-même et son environnement naturel. Ce procès est l'économie ; elle lui offre les moyens de satisfaire ses besoins matériels** » (p. 21)⁴¹. On peut noter que cette définition de l'économie en général ne s'écarte de celle que Marx donne de l'économique de toute société que sur deux points : 1/ il n'est rien dit de l'institutionnel en question (il n'est notamment pas indiqué, comme chez Marx, qu'il serait fait de rapports de

⁴⁰ C'est une délimitation du mot « économie », de l'objet « économie » qui est en question et non une qualité ou une caractéristique de cet objet. Il s'agit donc bien une délimitation substantive. On peut aussi dire qu'elle s'intéresse à la substance de l'économie, donc que cette délimitation est aussi substantielle. Mais cela ne la distingue pas de la délimitation formelle dont il est ensuite question.

⁴¹ Il y a lieu de ne pas se méprendre sur la signification de ces « besoins matériels ». Polanyi précise en effet que « ce dernier énoncé ne doit pas être interprété comme signifiant que les besoins qu'il s'agit de satisfaire sont exclusivement physiques (bodily), tels que la nourriture ou l'habitat, aussi essentiels soient-ils pour la survie, car cela restreindrait de façon absurde le champ de l'économie. Ce sont les moyens, non les fins, qui sont matériels. Peu importe que les objets utiles soient nécessaires à prévenir la faim, ou nécessaires à des objectifs d'éducation, militaires ou religieux. Tant que les besoins dépendent pour leur satisfaction d'objets matériels, la référence est économique » (p. 21). Autrement dit, les « besoins matériels » en question sont les besoins dont la satisfaction implique la mobilisation d'objets matériels.

production) et 2/ l'économie n'est pas considérée comme une infrastructure, sur laquelle s'édifierait le reste de la société.

Pour Polanyi, la transformation qui s'est accomplie avec l'avènement de l'économie de marché est la transformation des principales catégories de l'économie en général telle qu'elle vient d'être définie (le travail et la terre) en catégories de l'économie marchande : « l'étape décisive fut la transformation du travail et de la terre en marchandises ; plus précisément, ils furent traités **comme s'ils** avaient été produits pour être vendus » (p. 17). Cette mutation, que dénonce Polanyi, est celle qui est effectuée au plan théorique en procédant à ce « comme si » dans la représentation qu'en donne la science économique normale (la théorie néoclassique à son époque). On doit la comprendre comme un effet de l'avènement du marché, une création institutionnelle (toute nouvelle) qui devint rapidement la force dominante de l'économie (en général)⁴². C'est cette transformation qui conduit à la délimitation **formelle** de l'économie, dont on a fait état ci-dessus (voir premier point), celle qui a été définie de façon extrêmement concise par Lionel Robins dans « *An Essay on the Nature and Significance of Economic science* »⁴³ en retenant que la science économique est « la science qui étudie le comportement humain en tant que relation entre les fins et les moyens rares à usage alternatif ».

Ainsi « toute tentative d'appréciation de la place de l'économie dans une société devrait partir du simple constat que le terme "économique", que l'on utilise couramment pour désigner un certain type d'activité humaine, est composé de deux sens distincts. Chacun d'eux a des origines différentes, indépendantes l'une de l'autre [...]. Le premier sens, le sens formel, provient du caractère logique de la relation des moyens aux fins, comme dans les termes "economizing" ou "economical" ; la définition de "l'économique" par la rareté provient de ce sens formel. Le second sens, ou sens substantif, ne fait que souligner ce fait élémentaire que les hommes, tout comme les autres êtres vivants, ne peuvent vivre un certain temps sans un environnement naturel qui leur fournit leurs moyens de subsistance ; on trouve ici la définition substantive de "l'économique". Par conséquent, **le concept courant d'économique est un composé (une fusion) de deux sens** » (p. 20, souligné par nous). Cette fusion est incritiquable « tant que l'on garde à l'esprit les limites inhérentes à un concept ainsi construit » (p. 21). Mais ce ne peut être justifié et raisonnable que « dans un système de marché, en un lieu et un temps où il est système dominant ». L'économie néoclassique a imposé une nouvelle acception qui, bien que reposant sur la fusion de ces deux sens, ne met en exergue que le sens formel, en abandonnant à ce titre « la prémisse de Carl Menger que l'économie devait étudier l'allocation de moyens rares permettant l'existence matérielle de l'homme » (p. 23)⁴⁴, prémisse qui impose de distinguer « les deux directions que peut suivre l'économie humaine –directions technique et économisante » (Menger, « *Grundsätze der Volkswirtschaftslehre* », p. 77)⁴⁵. Le tour de force réalisé est de donner à croire que la délimitation donnée de l'économie est tout à fait indépendante de telle ou telle genre de société, dans la mesure où le procédé consiste à s'approprier le caractère général du sens formel, lors même que l'effacement du sens substantif (sous la forme d'une fusion des deux sens ou des deux directions) n'est recevable que pour l'économie de marché⁴⁶.

⁴² « La dépendance des hommes vis-à-vis de la nature, en ce qui concerne leurs moyens de subsistance, tomba sous le contrôle du marché » (p. 16).

⁴³ London, Mac Millan, 1935.

⁴⁴ Voir note ci-dessus concernant le sens à donner à « existence matérielle » : existence qui passe par la disposition d'objets matériels, d'objets tirés de la nature par le travail de l'homme.

⁴⁵ Menger précise que ces deux directions, qui « apparaissent régulièrement ensemble » dans l'économie actuelle, « proviennent néanmoins de sources essentiellement différentes et mutuellement indépendantes ».

⁴⁶ Et en gommant par ailleurs le fait que l'*economizing* ne porte que sur ce qui coûte en argent.

Sans intégrer les apports de Lancaster et de Scitovsky, Polanyi les complète utilement en faisant voir 1/ que l'emploi courant du terme « économique » fusionne généralement deux sens tout à fait distincts qui ont l'un et l'autre un caractère tout à fait général⁴⁷, ce qui est manifestement le cas lorsqu'on parle de développement économique ; 2/ que la délimitation néoclassique (normale) de la science économique est fallacieuse. Elle est le produit d'une mystification répandue par l'esprit marchand.

La principale limite de son apport est toutefois de **confondre dans une même nouveauté institutionnelle la monnaie et le marché** (en cela, Polanyi ne fait que suivre Marx). On doit se tourner du côté de Georg Simmel (« *Philosophie de l'argent* ») pour penser la monnaie comme institution fondamentale de la modernité, en retenant alors que « la monnaie précède l'économie de marché et la fonde et non l'inverse » (Aglietta, Orlean)⁴⁸. Ce qu'il faut d'ailleurs préciser est la limite qui tient aux implications de cette confusion. On va voir, en effet, que si on procède à la distinction entre monnaie et marché, on ne peut plus faire comme si la fusion dont parle Polanyi était « incriticable » lorsque l'économie de marché domine, dans la mesure où on ne confond plus alors une activité dite économique parce qu'elle est médiatisée par la monnaie (ex : produire pour vendre) et une activité dite économique (ou encore d'ordre économique) au sens où elle est à la fois médiatisée par la monnaie **et** soumise à la logique de la mise en concurrence conduisant à l'élection du plus efficace (ex : produire pour vendre, dans un contexte de concurrence marchande).

II.3 Une autre représentation porteuse d'une compréhension positive du développement économique : un essai de construction

L'enjeu est d'intégrer les apports précédents – ceux de Lancaster, de Scitovsky et de Polanyi – dans une construction qui ne confonde pas la monnaie et le marché. Cette construction doit conduire à concevoir le développement économique dans une pluralité de sens, la version « développementiste » que les partisans de l'après développement prennent pour cible ne pouvant relever des trois en même temps. Comme cela a été justifié précédemment, on se situe sur le seul terrain positif⁴⁹.

⁴⁷ Il va de soi, en effet, que le sens formel n'est, pas plus que le sens substantif, propre à l'économie de marché ; il y a dans tout genre de société des activités dans lesquelles on se préoccupe d'économiser les moyens qui sont mobilisés pour la réalisation de cette activité, la logique marchande ayant d'ailleurs cette particularité, on vient de le rappeler, de ne conduire à économiser que les moyens qui coûtent.

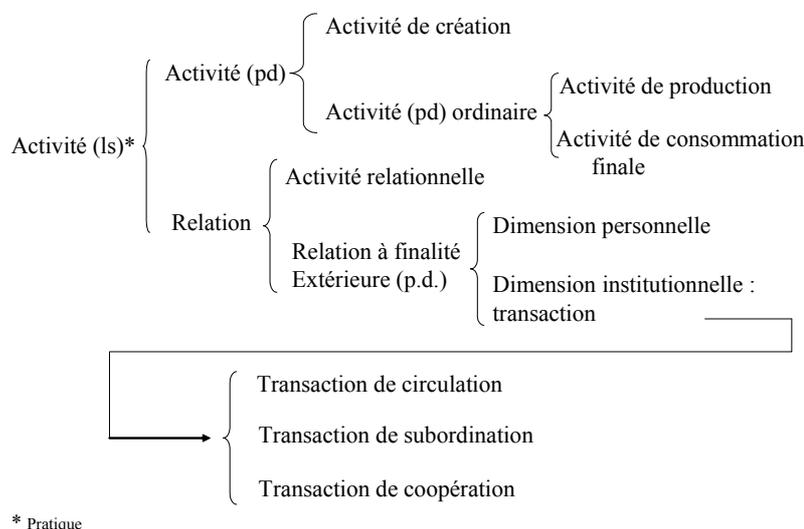
⁴⁸ Mais on doit aussi aller au-delà de l'analyse de ces derniers, qui ne font pas de place au marché ; en effet, tout se passe dans leur analyse comme si, à l'inverse de ce qu'il en est dans la théorie néoclassique, le marché était inclus dans la monnaie ou encore, n'était qu'un adjuvant de la monnaie.

⁴⁹ Quelques précisions à ce sujet sont nécessaires. Le point de départ que l'on retient est le même que chez Weber : le concept premier est celui d'activité, dont la définition fait jouer un rôle essentiel au sens que l'individu qui s'active donne à celle-ci. Cette construction participe donc de ce « retour du sens » qui est à l'ordre du jour en Sciences sociales. Mais ce n'est pas pour tomber dans le travers qui caractérise le plus souvent les travaux qui relèvent de ce retour ; à savoir, considérer que signification vaut explication (i.e. : la signification subjective donnée serait l'explication de l'activité ; pour le dire autrement, la finalité objective de l'activité, celle que le scientifique se doit de « produire » dans une construction positive, se confondrait avec le sens subjectif visé par l'individu). On ne doit pas réduire, comme cela est fait en holisme ensembliste (celui que Descombes qualifie de collectiviste), le registre des justifications objectives à celui des seules justifications subjectives communes (elles sont dites alors intersubjectives). Si l'analyse positive ne peut être menée sans ressaisir les significations, notamment les significations subjectives qui se réfèrent au normatif, cela n'implique pas que ces significations soient toutes intersubjectives. Celles qu'il faut aussi ressaisir sont les justifications sociales-collectives non communes qui sont exprimées dans le langage du droit en modernité, en analysant (positivement) comment elles s'articulent à celles qui sont communes. Cela n'implique pas, pour autant, que l'on se range alors du côté du mode herméneutique, le chercheur ayant pour vocation de révéler aux acteurs courants de la vie

Première étape : des catégories d'analyse qui ne sont pas propres à la société moderne

En toute généralité, on part du concept d'activité, en retenant une version appropriée de celle de Weber. Par **activité**, on entend toute façon pour un être humain d'occuper son temps en un lieu donné, caractérisé par un certain environnement, en mobilisant des ressources et en étant capable, si on lui demande, de **communiquer un sens subjectif à cette activité**. Cette activité a des effets ou résultats. Sa **finalité** est l'un de ces effets. C'est l'effet essentiellement visé par l'agent qui s'y livre ou par celui qui la commande lorsqu'elle est menée en situation de subordination⁵⁰. L'activité est sociale lorsque l'effet essentiellement visé est tourné vers autrui. On s'intéresse aux activités sociales qui, tournées vers autrui, sont en conséquence coordonnées avec (ou intégrées à) d'autres activités. Toute activité sociale est donc partie prenante d'un système social (au moins). On assiste dans l'histoire à une différenciation des activités (voir figure 1)⁵¹.

Figure 1 : Le développement du concept d'activité (ls)



sociale le sens de ce qu'ils font – comme le prêtre qui commente les textes sacrés et en révèle le sens caché aux fidèles.

⁵⁰ La définition de Weber est moins précise puisqu'il parle d'activité à propos de tout « comportement humain (peu importe qu'il s'agisse d'un acte extérieur ou intime, d'une omission ou d'une tolérance) quand et pour autant que l'agent ou les agents lui communiquent un *sens* subjectif » [1995 : 28]. Il y a lieu de préciser que la finalité est objective (c'est un effet objectif), dont la formulation se distingue de celle du sens subjectif visé par l'individu concerné. Par ailleurs, les effets non visés sur d'autres activités sont des **externalités** positives ou négatives (voir Billaudot, 2002 et 2004b).

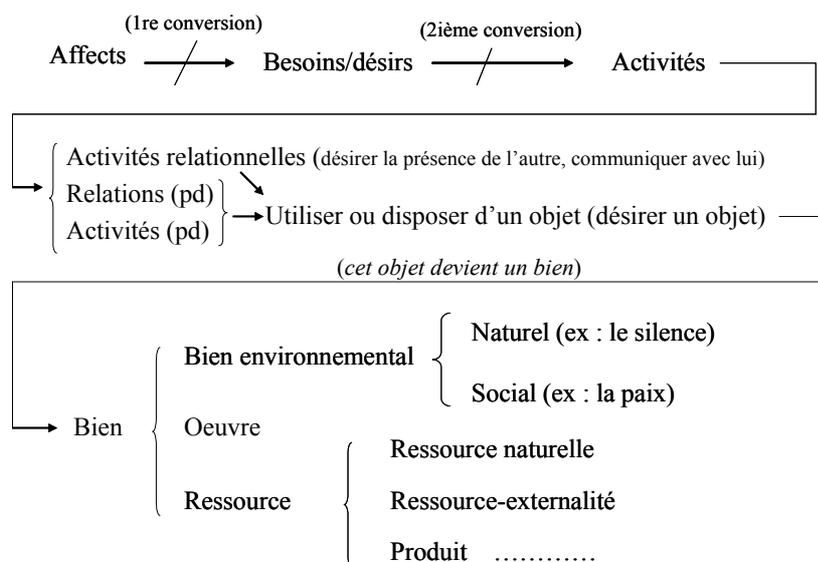
⁵¹ On ne traite pas des modalités institutionnelles des séparations ainsi construites. Ce développement historique du concept d'activité recouvre toute la période qui conduit à la modernité : la distinction de la transaction, qui est la dernière étape de ce développement, est un effet de la dépersonnalisation des institutions qui caractérise la modernité (voir ci-dessous).

Tableau 1 (annexé à la figure 1) : l'activité (ls) et sa déclinaison en formes polaires (idéales-typiques) : définitions

<p>Relation : activité (ls) dont la finalité est d'établir ou d'activer une <i>communication</i>, d'échanger avec une ou plusieurs personnes. Dès lors que cet effet essentiellement visé est atteint, cet engagement à communiquer est mutuel.</p>
<p>Activité (pd) : toute activité (ls) qui n'est pas une relation (ls).</p>
<p>Activité (pd) ordinaire : activité proprement dite dont l'effet essentiellement visé est la production ou la consommation finale d'une ressource.</p>
<p>Activité de production : activité ordinaire à orientation extérieure. Sa finalité est de mettre une ressource à la disposition d'une autre activité (ls). Toute activité de production réalise un <i>produit</i> qui n'a ce statut que s'il est converti en ressource, cette <i>conversion</i> produit/ressource (conversion des caractéristiques techniques du produit en caractéristiques d'usage de la ressource) étant réciproque. Celui qui produit travaille.</p>
<p>Activité de consommation finale : activité ordinaire à orientation interne. L'effet visé s'épuise dans l'activité. Il est orienté vers celui ou ceux qui réalisent cette activité. La distinction production/consommation implique que l'activité où l'on consomme ne soit pas celle où on produit ce qui est consommé. Cela vaut aussi bien pour les activités de production dans lesquelles ont lieu des consommations productives que pour les activités de consommation finale. Une activité ordinaire qui est essentiellement une activité de consommation finale implique donc toujours l'existence d'une ou plusieurs activités de production lui apportant tout ou partie des ressources mobilisées dans cette activité. Si non, c'est une activité ordinaire qui est à la fois « de production » et de « consommation finale ».</p>
<p>Activité relationnelle : relation à orientation interne. Sa finalité est la relation à deux ou à plusieurs personnes. Une activité relationnelle implique une <i>rencontre</i> en un même lieu ou pour le moins un moyen de communication à distance qui n'élimine pas la dimension personnelle de la relation. Cette dimension est primordiale. Par personne, on entend alors – cela va de soi – une personne physique. Les activités citoyennes (forum, arène, etc.) sont de ce type.</p>
<p>Relation à finalité extérieure (relation proprement dite) : relation (ls) dont l'effet essentiellement visé n'est pas de communiquer avec autrui. Cette finalité est d'<i>intégrer</i> une activité (pd), en faisant de cette dernière une activité sociale. La dimension institutionnelle est alors primordiale relativement à la dimension personnelle.</p>
<p>Transaction : dimension institutionnelle d'une relation proprement dite. C'est l'équipement institutionnel – en règles sociales – d'une relation finalisée intégrant une activité (pd) ordinaire (on laisse de côté la reconnaissance sociale d'une œuvre). C'est le règlement d'un conflit de prétentions à propos de la définition et du transfert de droits de propriété sur des ressources (les <i>property rights</i> de Commons).</p>
<p>Transaction de circulation : idéal-type d'intégration d'une activité proprement dite qui passe essentiellement par l'<i>effet visé</i> de cette activité : cet effet est un produit, puisque la question de l'intégration d'une activité (pd) ne se pose que pour une activité de production (on a vu qu'une activité de consommation finale est nécessairement intégrée à une ou plusieurs activités de production fournissant les ressources utilisées dans cette activité, cette intégration se faisant via des transactions de circulation). Ce type de transaction <i>coordonne</i> cette activité à une autre située à l'aval (ce peut être une autre activité de production, une activité de consommation finale ou une activité relationnelle). Cette transaction présuppose une <i>conversion</i> produit/ressource (coordination qualitative de Richardson). Le produit de l'activité amont est transféré à l'activité aval où il sert de ressource.</p>
<p>Transaction de subordination : idéal-type d'intégration d'une activité proprement dite qui passe essentiellement par la <i>personne</i> qui s'active (ou par les personnes qui s'activent, en cas d'activité menée en coopération). L'activité en question est nécessairement une activité ordinaire de production. Celui qui s'active est subordonné à une autre personne. Cela signifie que sa capacité à s'activer est à la <i>disposition</i> de cette autre personne et que le produit <i>appartient</i> à cette dernière. On est en présence d'une autorité hiérarchique et d'une séparation du travailleur du produit de son travail (esclavage, servage, salariat).</p>
<p>Transaction de coopération : idéal-type d'intégration d'une activité proprement dite qui passe essentiellement par l'une des ressources mobilisées dans l'activité. La coopération est rendue nécessaire par le fait que cette ressource est commune à plusieurs activités élémentaires de production ou de consommation finale (on ne peut la distribuer entre ces activités dites élémentaires parce que réalisées à chaque fois par un individu). En cas d'activités de production, les activités des travailleurs qui coopèrent sont coordonnées de cette façon. Il n'y a pas de produit pour chacune d'elle, seulement pour l'ensemble. La coopération est une forme supérieure de coordination, une forme qui va au-delà d'une solution intermédiaire impliquant une concertation sur la fin et les moyens entre les acteurs impliqués puisqu'il y a activité commune.</p>

Ces activités procèdent d'une double conversion, l'une et l'autre étant à caractère social (voir figure 3) : une conversion des affects en besoins, puis une conversion des besoins en activités, sans se limiter à ce second niveau aux activités de consommation finale (ce peut être tout autant une activité relationnelle venant du besoin de communiquer avec l'autre ou de régler des problèmes avec d'autres, une activité de création ou une activité de production).

Figure 3 : *Des affects aux biens*



Toute activité met en jeu deux niveaux, celui des rapports des hommes à la nature et celui des rapports des hommes entre eux. Contrairement à une solution sémantique assez répandue, on ne qualifie pas le premier de niveau « économique » et le second de niveau « politique »⁵². En effet, l'économie en général au sens substantif du terme dont fait état Polanyi pour tout genre de société est un registre de socialisation, dans la mesure où il est précisé que c'est d'une interaction « institutionnalisée » dont il s'agit (voir citation ci-dessus) : les deux niveaux dont on vient de faire état sont donc impliqués dans sa définition. Par registre de socialisation, on entend donc une mise en rapport des hommes entre eux à propos de tel ou tel aspect des rapports des hommes à la nature, c'est-à-dire de tel ou tel type d'ancrage de la vie sociale dans la nature (en étendant par ailleurs son emploi au symbolique, comme indiqué sous peu). Le premier niveau est qualifié de **niveau technique** et le second de **niveau social**. Notre première proposition est donc la suivante⁵³ : le pouvoir – la capacité de l'homme à produire des résultats en s'activant – se joue à deux niveaux existentiellement indissociables, le **niveau technique** (la domination de la nature par l'homme) et le **niveau social** (la domination de l'homme par l'homme) ; l'objet de la science sociale est le second niveau, celui de la socialisation dont l'analyse nécessite de ressaisir le premier parce qu'elle se joue d'abord à ce propos.

⁵² Cette terminologie est celle qui est retenue par des auteurs aussi divers que Dumont, Giddens et Baechler. Elle est reprise par Theret.

⁵³ En retenant le concept de pouvoir de Giddens (« *La constitution de la société* »). Par ailleurs, on retient sa définition d'une structure sociale comme étant « formée par la conversion réciproque de règles et de ressources engagées dans la reproduction sociale » (voir infra).

La seconde proposition est que toute activité s'inscrit dans un système social dont la **structure** est faite des relations entre les éléments de ce système. Il existe deux types de structures sociales, les **territoires** et les **organisations**. Chacune a un côté règles (sa composante institutionnelle) et un côté ressources (sa composante patrimoniale). Il y a emboîtement des organisations dans les territoires. On s'en tient à l'inscription des activités dans la structure « territoire », sans développer l'analyse en sorte de prendre en compte la superposition, le plus souvent, de divers niveaux de territorialisation. Il y a **trois registres de socialisation** en jeu dans ce type de structure : le registre de socialisation de **nature économique** (l'économie en général dite substantive de Karl Polanyi), le registre de socialisation de **nature politique** et le registre de socialisation de **nature domestique** ; tous trois sont ancrés dans la nature (voir tableau). S'ajoute le registre « surnaturel » de nature symbolique.

Tableau 1 : Les registres généraux de socialisation⁵⁴

Registre de socialisation de nature économique	Mise en rapport des hommes entre eux à propos de la production, de la circulation et de la consommation des ressources (objets, matériels, connaissances scientifiques et techniques) qu'ils tirent de l'exploitation de la nature par leur travail et qui sont jugés nécessaires à la satisfaction de leurs besoins.
Registre de socialisation de nature politique	Mise en rapport des hommes entre eux à propos de l'occupation de l'espace – la délimitation d'un espace considéré comme son territoire par un groupe social – de la défense de cet espace approprié et de l'obtention de la paix intérieure sur ce territoire.
Registre de socialisation de nature domestique	Mise en rapport des hommes entre eux à propos de la reproduction démographique de la population (du groupe social en question).
Registre de socialisation « surnaturel » de nature symbolique	Mise en rapport des hommes entre eux à propos des représentations, des valeurs en jeu dans les registres naturels de socialisation (langage, codification, institution).

L'institutionnel de ces mises en rapport n'est pas a priori défini. Ainsi, il n'y a pas, en toute généralité, d'activités de nature économique ; c'est-à-dire d'activités uniquement, essentiellement ou proprement économiques, en ce sens qu'elles ne relèveraient que du premier registre, c'est-à-dire d'un règlement qui serait propre à ce premier registre. Toute activité a une dimension (de nature) économique – elle implique la production, la circulation ou la consommation d'objets tirés de la nature -, une dimension (de nature) politique – elle se passe en un lieu, partie prenante d'un territoire -, une dimension (de nature) domestique – elle est menée par une ou plusieurs personnes humaines inscrites à une certaine place dans la reproduction démographique du groupe social (famille, lignée ou clan) – et une dimension symbolique – elle est chargée de sens par celui qui la réalise ou celui qui la commande et socialement justifiée. Ainsi, on ne suit pas Weber, pour qui les activités « économiques » sont les activités de production dont le sens visé est « d'aller au devant d'un désir d'utilité »⁵⁵. La raison en est que l'on ne peut identifier un domaine d'activités distinctes d'autres que dans un

⁵⁴ Adapté de Billaudot, [1996] et [2001].

⁵⁵ Ou de s'inscrire dans une série téléologique ayant ce but.

cadre institutionnel particulier fondant cette distinction : **toute séparation est institutionnelle**. Peut-on dire que certaines activités seraient des activités économiques au sens formel du terme, c'est-à-dire des activités dans lesquelles on se préoccupe d'économiser les ressources qui sont consommées dans ces activités ? Pour la même raison, ce n'est pas le cas, en toute généralité ; a priori, toute activité (activité proprement dite ou activité relationnelle) peut donner lieu à cela. Il faut préciser à ce propos que l'économie en matière de consommation de ressources n'est pas la manifestation d'une activité rationnelle, au sens où on en parle sous peu. Elle se rencontre dans des activités traditionnelles (le sens visé se rapporte à la tradition). La seule notion générale dont on peut faire état est celle dont parle Keynes ; c'est le « **problème économique de l'humanité** » ; il met en jeu les deux sens, le sens substantif puisque ce problème est pour l'humanité celui de tirer de la nature suffisamment pour vivre sans être en permanence en manque (le confort de Scitovsky en matière de besoins physiologiques) et le sens formel puisque cela nécessite la constitution de réserves (économiser sur la récolte courante). Pour autant, la logique « économiser » n'est pas propre au registre de socialisation de nature économique (voir l'économie des forces en matière guerrière) ; elle est transverse à ces registres.

La troisième proposition est que **l'institutionnel change dans l'histoire**. Pour faire très bref, on est d'abord passé des communalisations aux sociations (au sens de Weber), passage qui marque une avancée importante du processus d'individuation dans l'histoire. Cette avancée se manifeste par le fait que le sens subjectif communiqué par l'individu qui s'active ne se réfère plus essentiellement à l'émotion ou à la tradition, mais aussi à ses propres besoins/désirs (elle lui permet d'en satisfaire un ou plusieurs). Cela vaut, au moins, pour certains membres du groupe social vivant sur le territoire considéré. Cette activité devient pour lui une **activité** quelque peu **rationnelle** (en valeur et/ou en finalité). Puis a eu lieu la transition à la modernité avec l'avènement de nouvelles institutions fondamentales - la monnaie, la citoyenneté et le droit – qui s'accompagne de l'affirmation d'activités essentiellement rationnelles.

Seconde étape : la caractérisation de la société moderne et des ses ordres de socialisation

La société moderne naît de l'articulation cohérente en territoire de ces trois institutions. Le niveau spatial primordial de structuration du territoire est alors l'Etat-nation (espace sur lequel s'articulent de façon spatialement cohérente la monnaie et la citoyenneté sous l'égide du droit)⁵⁶. L'institutionnel est dépersonnalisé et les justifications collectives non communes sont formulées dans le langage du droit⁵⁷. La structure « territoire » ainsi constituée est caractérisée par les **formes** particulières que prennent en tel espace ces institutions fondamentales dont le statut est d'être délocalisées, parce que dépersonnalisées. Les frontières entre « territoires modernes » relevant d'un même niveau spatial de structuration sont des dénivellations institutionnelles entre formes différentes de mêmes institutions. Ces frontières ne sont pas des obstacles infranchissables dans la mesure où des conversions entre ces formes sont possibles parce qu'elles relèvent ici et là de la même institution (structure).

Le territoire moderne, dans sa définition générale qui fait abstraction des divers niveaux spatiaux possibles de structuration, laisse place à des **fractionnements** en ordres, champs et secteurs, chaque fractionnement pouvant être total ou partiel. Un fractionnement délimite un sous ensemble d'activités qui sont distinguées d'autres. D'un type de fractionnement à l'autre,

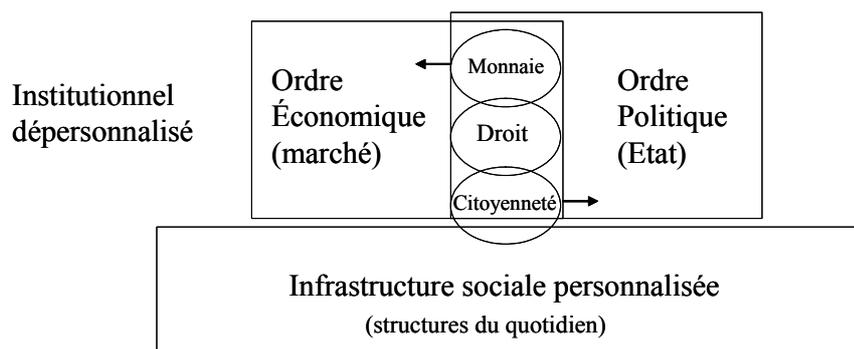
⁵⁶ Une composante, qui n'est pas spécifique à la définition de la modernité, est la langue. D'ailleurs, il n'y a pas toujours une correspondance entre langue et Etat-nation.

⁵⁷ Antérieurement, les langages dominants furent le langage religieux (tu fais cela parce que Dieu le veut) ou le langage de la force (tu fais cela parce que je suis le plus fort et que je peux te protéger).

le critère de distinction n'est pas le même. Un **ordre** se distingue d'un autre au sein de cette structure sociale par la **logique** particulière qui préside aux pratiques référées à cet ordre - le sens visé répond à une certaine logique -, un **champ** est un sous ensemble de pratiques d'agents en compétition pour avoir l'autorité dans ce champ (Bourdieu) et un **secteur**, une fraction d'activités de production puisant dans le même patrimoine. Le premier fractionnement est celui qui nous intéresse en priorité ici.

L'avènement de la modernité se caractérise par le *take off* de deux **ordres**, qui se trouvent ainsi séparés et portés au dessus des structures du quotidien (Braudel) faites de rencontres et de vies communes de personnes en des lieux qu'elles habitent : **l'économique et le politique**⁵⁸. Le politique est alors détaché de toute propriété territoriale (au sens traditionnel du terme). Ce ne sont pas toutes les activités qui sont ainsi autonomisées d'un côté ou de l'autre, seulement certaines (voir figure 4)⁵⁹. Chaque ordre est constitué par des rapports sociaux qui lui sont propres, mais dont l'édiction et la sanction relèvent aussi, en partie, d'autres ordres (il y a à la fois autonomisation et interpénétration des ordres). Pour le dire autrement, chacun de ces ordres n'est pas une « société »⁶⁰.

Figure 4 : La représentation de la société moderne



Remarque : cette figure ne dit rien du niveau spatial d'institution de l'économique et du politique.

Si on peut avancer des raisons pour que (i) l'économique et le politique se structurent au même niveau spatial, (ii) les divers rapports sociaux d'ordre économique (salarial, commercial et financier⁶¹) se structurent au même niveau et (iii) les divers types de règles en lesquelles se décline chacun de ces rapports (réglementations politiques, conventions collectives, conventions privées) soient édictés et/ou sanctionnés au même niveau, il n'y a en

⁵⁸ A ces deux ordres s'ajoute **l'ordre juridique**, comprenant ces instances « extérieures » qui sanctionnent les manquements aux règles de droit (voir la définition que Weber donne de ces règles, en les distinguant des conventions).

⁵⁹ D'où une définition possible de la société civile comme étant la partie de la société territoriale qui n'est pas autonomisée, la définition classique des politistes étant au contraire qu'il s'agit de la société envisagée dans son rapport à l'Etat (le rapport social essentiel de l'ordre politique).

⁶⁰ Voir Polanyi [1983], pour qui la tentative de faire de l'ordre économique (l'économie de marché) une société tue la société (réelle).

⁶¹ Voir Billaudot, 2001, op. cit..

revanche aucune raison pour que cela se fasse à un niveau spatial prédictible a priori. Comme on vient de le rappeler, l'histoire nous apprend que l'on a eu un long processus faisant émerger le national comme niveau primordial de codification des rapports sociaux fondamentaux et elle nous apprend aussi que la fin du vingtième siècle marque l'ouverture d'une grande transformation en la matière avec le processus actuel de mondialisation⁶².

Troisième étape : ordre économique et marché

On ne revient ni sur les conditions historiques de l'institution de la monnaie en Grèce⁶³, ni sur l'analyse logique des raisons pour lesquelles la monnaie résout des contradictions inhérentes à l'échange simple⁶⁴, ce qui permet de comprendre qu'au regard du don/contre-don elle a été un formidable opérateur de diversification et de démultiplication d'activités productives (notamment de services)⁶⁵, ni enfin plus généralement sur le rôle de cette institution dans l'avancée du processus d'individuation dans l'histoire⁶⁶. Ce que l'histoire nous apprend est que la monnaie ne suffit pas à l'autonomisation d'un ordre économique. Elle en est seulement au soubassement. Comme telle, elle autorise l'établissement de relations monétaires et fournit un langage, celui de la comptabilité, qui est à même de servir dans la formation d'autres rapports sociaux ou l'évaluation d'activités proprement dites. En ce sens, c'est un médium de communication⁶⁷.

Tout sujet monétaire est soumis à une **contrainte monétaire**, celle de devoir régler ce qu'il doit au titre des relations monétaires qu'il a établies, c'est-à-dire de disposer au moment voulu de l'argent nécessaire pour régler ce qu'il doit. Toute relation monétaire met en jeu cette contrainte (ce n'est pas nécessairement une relation proprement dite ; il peut s'agir d'une activité relationnelle dans laquelle la monnaie intervient, comme dans une partie de cartes entre amis comprenant des mises en argent). De même pour toute activité proprement dite, donnant lieu à une évaluation en monnaie (ex : on compte ce que coûte en monnaie telle activité de consommation). Certaines activités (ou encore certaines pratiques, si on préfère parler de pratique plutôt que d'activité au sens large en réservant alors le terme d'activité aux seules activités proprement dites de création, de production ou de consommation finale, à

⁶² Ce processus de mondialisation est d'abord économique, en ce sens que l'on a un déplacement du territoire de l'économique. Il y a trois façons de voir ce déplacement. La plus simple est de dire que, d'essentiellement national, l'espace de mise en concurrence tend à devenir mondial avec les mêmes règles partout ; on nuance cette vision simple lorsqu'on précise que, de centré sur la nation, le territoire de l'économique devient éclaté en restant ici national (ex : le travail salarié) tandis que là il se régionalise ou il se mondialise (ex : le commerce, la finance) ; on met à jour une autre dimension tout à fait essentielle lorsqu'on ajoute que, dans le cocktail de règles qui caractérise chaque rapport social d'ordre économique (commercial, salarial ou financier), les réglementations politiques et les conventions collectives demeurent nationales tandis que les conventions privées, supportées par le droit coutumier émanant des tribunaux ayant à juger de différents et faisant jurisprudence, deviennent mondiales. Mais ce processus de mondialisation n'est pas seulement économique. Il est aussi politique : la question de l'égalité des droits, de la transmission du patrimoine nécessaire à la vie sociale pacifiée, n'est plus posée seulement à l'échelle de chaque nation. Une citoyenneté mondiale tend à s'affirmer. Sans parler des processus régionaux (voir l'Europe notamment, avec l'Euro en avance sur la constitution d'une citoyenneté européenne).

⁶³ Des droits remis aux citoyens de prélèvement sur les réserves (Aglietta, Orlean, « *La violence de la monnaie* »), ce qui fait bien voir qu'elle n'a pas été créée pour résoudre des problèmes tenant à l'échange simple (le troc) ou au don/contre-don comme modalité de circulation des produits. La circulation horizontale de la monnaie entre citoyens n'est intervenue qu'après la mise en place de cette circulation verticale.

⁶⁴ Il n'est pas codifiable dans le langage du droit (Billaudot, 1996, reprenant Aglietta « *L'ambivalence de l'argent* » et surtout Guibert « *L'ordre marchand* »).

⁶⁵ Billaudot, 2002, « *Patrimoines productifs, secteur et territoire* », GES, sept.

⁶⁶ Voir Georg Simmel, op.cit.

⁶⁷ Expression reprise de Bruno Theret, sans retenir pour autant sa façon de définir les deux ordres en question.

l'exclusion des relations) sont donc distinguables d'autres parce qu'elles mobilisent le **langage de la monnaie**. On peut les qualifier de **pratiques économiques**. Le sens ainsi défini de ce terme n'est pas le sens substantif à caractère général qui opère dans ce qu'on a appelé le registre de socialisation de nature économique (on a vu que, d'une façon ou d'une autre, toutes les pratiques étaient « de nature économique » : on ne dit donc rien de telle ou telle en tant qu'elle se distinguerait d'autres avec ce sens). Ce n'est pas non plus le sens formel « *economizing* », quand bien même la monnaie élargit considérablement le champ et les moyens d'une telle logique par son rôle d'équivalent général⁶⁸. Pour le dire autrement, une pratique économique n'est pas nécessairement une pratique relevant d'une rationalité instrumentale. Ou encore, une pratique simplement économique est une pratique dans laquelle la médiation monétaire est finalement secondaire ; ce n'est pas elle qui « distingue » essentiellement cette pratique d'autres⁶⁹.

Une **pratique d'ordre économique** est une pratique qui est **essentiellement** économique, au sens que l'on vient de définir par référence à la monnaie⁷⁰. Cela signifie que le langage de la monnaie est celui qui opère, sans laisser de place aux autres, dans l'expression du sens visé. On peut tout autant dire que la monnaie est alors au poste de commande de l'activité. Cette dernière ne peut être qu'une activité ordinaire (de production ou de consommation) ou une relation proprement dite (intégrant une telle activité). A s'en tenir aux activités de production, les activités de production (simplement) économiques sont celles pour lesquelles on produit pour vendre. Celles qui sont d'ordre économique sont celles dont le sens visé se réfère essentiellement au montant en monnaie que rapporte cette activité : la production est vendue et son rapport en monnaie est le critère retenu pour décider de poursuivre ou d'arrêter l'activité⁷¹ ; les autres considérations pèsent peu.

Cela n'est pas encore suffisant pour comprendre l'autonomisation d'un ordre économique. Il faut prendre en compte la possibilité de régler la formation des prix en monnaie autrement que, essentiellement ou principalement, par ce mode que Commons qualifie de « *rationing* » et qui consiste à ce qu'une entité, extérieure aux deux personnes (physiques ou morales) qui entrent en relation dans toute relation monétaire, fixe les modalités (qui fait affaire avec qui) et les conditions de cette relation, c'est-à-dire tout particulièrement le **prix en monnaie**. L'institution qui permet l'autonomisation de ce règlement vis-à-vis de l'entité « puissance publique » qui a l'extériorité voulue est le **marché**, c'est-à-dire un processus de mise en concurrence⁷². Même s'il est quelque peu encadré, contraint par du « *rationing* » qui relève de

⁶⁸ L'exemple du don en argent suffit à le faire voir.

⁶⁹ Exemple : un don en nature et un don en argent ont en commun d'être un don. La distinction « monétaire » est alors secondaire.

⁷⁰ On ne va pas, en revanche jusqu'à dire qu'une pratique d'ordre économique est une pratique ordonnée à l'**enrichissement** de la personne qui s'active.

⁷¹ Ce rapport, résultant de l'établissement d'une comptabilité, est le revenu (entreprise individuelle) ou le profit (entreprise salariale). Pour leur part, les **activités de production d'ordre politique** sont celles dont le sens visé est de satisfaire un droit reconnu aux citoyens et que le pouvoir politique décide de mettre en œuvre ou de poursuivre si leur rapport politique (en voix) est jugé satisfaisant. A l'inverse, une dépense des administrations pour l'achat de la construction d'une route par une entreprise privée de travaux publics est une relation d'ordre économique lorsqu'il y a marché d'appel d'offre, le critère de choix étant que la dépense coûte le moins cher possible à l'administration. Il n'en va plus de même si le marché est accordé à une entreprise qui va « rendre » en finançant l'activité politique du ministre des transports, du président de conseil général ou du maire concerné!

⁷² Je laisse de côté le strict cartel, qui nous ramène à la puissance. Concernant le marché, ce processus de mise en concurrence est à même d'opérer dans tout échange de quelque chose ; il peut être unilatéral (marché d'appel d'offre ou vente aux enchères, qui est un marché dépendant dans lequel la concurrence est organisée seulement d'un côté) ou multilatéral (marché libre à double concurrence du côté de l'offre et du côté de la demande). Ce **dispositif**, qui tend à éliminer le plus faible et l'oblige à s'adapter, **n'implique pas la monnaie**. En revanche, la

la mise en œuvre d'une logique d'équité, le prix est alors réglé par le marché. L'ordre économique est donc une représentation conceptuelle parmi d'autres de ce qu'on appelle couramment l'économie de marché, si ce n'est le capitalisme. En ce sens, le marché est une institution d'ordre économique⁷³.

Une activité d'ordre économique est une activité qui répond au sens formel du terme « économique », puisqu'elle relève d'une rationalité instrumentale pour celui qui la met en œuvre. Mais elle ne s'identifie pas, étant donné son caractère historiquement et institutionnellement spécifié, à toute pratique dans laquelle on se préoccupe d'économiser⁷⁴. Cette appropriation de l'apport de Polanyi conduit à dire que **l'ordre économique est l'objet de la science économique**, mais il est idéalisé (fétichisé, si on préfère) dans l'approche normale. Son caractère historique est effacé en prenant la rationalité d'ordre économique qui opère dans cet ordre comme une donnée et en faisant disparaître la monnaie dans le marché. Ce procédé montre ses limites lorsqu'on passe de l'équilibre général à l'équilibre partiel [De Vroey, 1997] : il a tout d'un subterfuge puisqu'il est alors nécessaire de réintroduire, de fait, la monnaie en faisant l'hypothèse d'une absence d'effet de richesse, c'est-à-dire en passant de l'utilité à une « valeur équivalente en monnaie » ou indice de valeur [Milgrom, Roberts, 1997 : 49]. C'est cet indice qui est pris en compte dans tout calcul de maximisation relatif à toute décision partielle. C'est un calcul qui utilise le langage de la monnaie.

Les divers sens de « économique » ramenés à deux sens principaux : application à la croissance et au développement.

Au point où nous en sommes arrivés dans notre (re)construction, **trois** sens du terme « économique » ont été dégagés à propos des activités. Il nous reste à tirer les implications de ces trois sens lorsqu'on les retrouve dans tout ce qui est un résultat objectif des activités « économiques » ; à savoir, les phénomènes économiques, la croissance économique et le développement économique. Retenir trois sens implique d'avoir laissé de côté le sens général formel, dont on a vu qu'il n'était porteur, encore une fois en toute généralité, d'aucune caractérisation pertinente des enjeux de la socialisation.

Résumons d'abord ces trois sens. Ce n'est pas le substantif - l'économie ou l'économique - qui nous intéresse en l'occurrence, mais le **qualificatif** – ce qui est économique.

- Le premier est le **sens général** dit **substantif** de Polanyi : on qualifie d'« économique » tout ce qui a trait au registre de socialisation de nature économique. En ce sens, toute activité est économique, ce que l'on précise en disant qu'elle a une dimension de nature économique.

monnaie autorise sa mise en œuvre dans un champ indéfini, l'« échange » de faisant alors entre quelque chose et de la monnaie – mais on comprend bien que le terme « échange » ne convient plus puisque l'un des effets de l'institution de la monnaie est de scinder l'échange en deux opérations monétaires distinctes quand au moment et au partenaire (voir Marx, avec le passage de M-M à M-A-M).

⁷³ Je préfère toutefois parler à ce propos (celui du marché entendu comme le processus de mise en concurrence opérant spécifiquement dans des relations monétaires) de **convention marchande**, en retenant que les rapports sociaux de l'ordre économique sont marchands (Billaudot, 2001).

⁷⁴ On retrouve ainsi la critique de Marx qui porte principalement sur le caractère prétendument naturel de la production capitaliste dans l'économie politique classique. Elle ne peut porter sur l'économie politique néoclassique qui n'est pas encore établie à son époque. Elle s'y applique pour tout ce que les néoclassiques ont conservé des classiques, à commencer par le caractère prétendument « naturel » de la coordination marchande. Ce que les néoclassiques n'ont pas conservé est la division en classes sociales et la théorie de la valeur travail (d'où la rupture déjà indiquée concernant le concept de bien, défini chez les classiques comme produit du travail et chez les néoclassiques comme entité apportant une satisfaction).

- Le second est le **sens qui naît avec l'institution de la monnaie** : on qualifie d'« économique » tout ce qui met en jeu la monnaie. En ce sens seules certaines activités sont économiques ; d'autres ne le sont pas. Mais ce n'est pas le sens visé qui est concerné nécessairement ou principalement par cette médiation. Ce n'est donc pas un critère distinctif primordial.
- Le troisième est le **sens qui naît en modernité de l'autonomisation de l'ordre économique avec le règlement principalement ou essentiellement marchand des relations monétaires** : on qualifie d'« économique » tout ce qui se rapporte à l'ordre économique (mieux vaudrait dire dans ce cas « d'ordre économique », mais ceci ne fait pas partie du jeu de langage dominant). Ce troisième sens **intègre** le sens général formel mis en exergue par la science normale. Mais dans une acception précise/particulière qui est alors pertinente.

Ces trois sens peuvent être sans trop de perte réduits à **deux – de nature économique/d'ordre économique** - en mettant le second en arrière du troisième, quitte à le faire ressortir si le besoin s'en fait sentir. Pour simplifier dans la suite, on qualifie le premier de sens général et le second de sens spécifique. La fusion de ces deux sens principaux est doublement exclusive puisque d'un côté elle conduit à ne voir que la dimension de nature économique de tout ce qui est d'ordre économique (dimension qui est par exemple de peu d'intérêt s'agissant des marchés financiers, sauf à s'intéresser au jeu des NTIC) et de l'autre elle laisserait entendre que seul ce qui est d'ordre économique a une dimension de nature économique en laissant dans l'ombre toute la dimension de nature économique de ce qui n'est pas de cet ordre (dimension qui est par exemple tout à fait importante en matière de défense nationale avec les armes ou de vie familiale qui nécessite un toit).

Cela suffit, en première analyse pour voir l'application de ces deux sens principaux (ou des trois, si on élargit l'analyse) aux phénomènes économiques, à la croissance économique et au développement économique⁷⁵.

Les phénomènes économiques

En tout état de cause, les phénomènes économiques sont une catégorie/partition/dimension de phénomènes sociaux. En les qualifiant de cette façon, on ne fait pas a priori référence à un sens particulier ; on entend, en revanche, que ce qualificatif soit porteur d'une distinction pertinente (on peut se focaliser sur ces phénomènes). A ce titre, le sens qui prédomine est nécessairement le sens spécifique (ordre) puisqu'il est porteur d'un fractionnement. Mais l'absence de précision n'exclut pas l'autre, le sens général (nature). On ne parle plus alors de la même chose. Les **phénomènes d'ordre économique** sont ceux qui sont des effets sociétaux de pratiques individuelles d'ordre économique ; ce sont des phénomènes **propres à cet ordre**. A l'inverse, les **phénomènes de nature économique** ne sont pas des phénomènes produits par certaines activités ; on désigne par là la **dimension de nature économique de tous les phénomènes sociaux**. Quand au sens spécifique faible, il est porteur d'un élargissement des phénomènes d'ordre économique à des effets sociétaux d'activités médiatisées d'une façon ou d'une autre par la monnaie.

⁷⁵ On ne traite pas de la question de la **valeur économique**, c'est-à-dire de la richesse, du moins explicitement. Ce n'est pas la bonne porte d'entrée, même si c'est celle qui est le plus souvent retenue (Meda, Viveret). On peut seulement dire à ce sujet que l'on doit distinguer la valeur de nature économique de quelque chose, qui en est une dimension (n'excluant pas la valeur esthétique ou autre), la valeur économique au sens spécifique faible, c'est-à-dire la valeur en monnaie et la valeur d'ordre économique, qui est la valeur de marché.

Si on applique cette grille de lecture au « Tableau économique d'ensemble » des comptes nationaux sensé mesurer les phénomènes économiques, on constate que, si le cœur est constitué par les phénomènes d'ordre économique (ce sont eux qui président aux principales conventions et d'ailleurs au vocabulaire ; ex : le PIB marchand), le sens qui dicte le champ est le sens spécifique faible ; en effet, les comptes nationaux prennent en considération les transferts de droits comptés en monnaie. Ce champ est même étendu en certains domaines à tout ce qui peut sans problème être comptabilisé en monnaie bien que ce ne soit ni vendu ni produit par des salariés (ex : la production des jardins familiaux ; les services du logement pour compte propre). Mais la démarche mise en œuvre consiste à ramener dans le giron de l'ordre économique ce qui lui est exorbitant (ex : les services collectifs dispensés gratuitement par la puissance publique).

La croissance économique

Passons maintenant à la croissance économique. Les deux sens sont porteurs de deux catégories tout à fait distinctes. Si on laisse de côté la représentation fétichisée de la science normale qui conduit à nier (ignorer) cet écart essentiel, on a d'un côté la croissance d'ordre économique (et la croissance économique élargie, au sens spécifique faible), de l'autre la croissance de nature économique. La première est la **croissance de l'ordre économique** (on ne traite pas de sa mesure et de son élargissement, en incluant dans ce dernier la production d'ordre politique des administrations) ; cette croissance est l'extension du monde de la marchandise, cette « immense accumulation de marchandises » dont parle Marx au tout début du Capital. Il y a croissance d'ordre économique à l'échelle d'un territoire (ex : une économie nationale) si le volume global de marchandises produites augmente. Sa contrepartie en est un accroissement de pouvoir d'achat de marchandises⁷⁶. Il n'y a pas à tenir compte de l'évolution parallèle de la population vivant sur le même territoire. **Cette croissance n'est pas celle du niveau de vie de cette population.** Pour des tas de raisons, dont les principales sont (au-delà de cette défalcation) : 1/ la place croissante prise par l'ordre économique s'accompagne toujours de la destruction/disparition d'anciennes activités qui concouraient au bien être de chacun ou de tous à l'échelle d'un territoire ; 2/ certaines activités d'ordre économique n'apportent rien au niveau de vie ; bien au contraire, elles ne font que compenser ou réparer des dégradations en matière d'environnement ou de santé provoquées par l'activité d'ordre économique elle-même ; 3/ certaines atteintes ne sont pas compensées ou compensables. Il n'est même pas interdit de penser que la croissance de l'ordre économique devient contre productive, en ce sens qu'elle provoque au Nord, mais aussi souvent au Sud, une diminution du bien-être. De façon plus précise, la croissance d'ordre économique s'entend dans un sens strict (un volume global de marchandises produites) et dans un sens large qui recouvre les diverses dimensions de la croissance de l'ordre économique (l'accumulation, la croissance au sens strict et le changement des conditions d'existence de la population consécutive à cette dernière en matière de consommation de marchandises et de durée du travail passé dans les activités d'ordre économique) (voir Billaudot, 2001).

La **croissance de nature économique** est pour sa part relative à ce que les hommes tirent de la nature, tant en matière d'objets matériels que de connaissances. Il s'agit de la base matérielle de la satisfaction des besoins. On retrouve un sens strict – l'évolution dans le temps

⁷⁶ C'est en ayant comme référence cette conception que l'on doit formuler et que l'on peut résoudre les problèmes posés par l'apparition de nouvelles marchandises ; ce n'est pas en retenant celle qui conçoit la croissance comme une élévation de bien-être (voir mon débat avec Gadrey évoqué dans la lettre de la régulation, document de travail interne au LEPH).

du volume global de ces objets matériels produits⁷⁷ – et un sens large qui recouvre les diverses dimensions du registre en question : non seulement ces objets, mais aussi les connaissances scientifiques et techniques, ainsi que la circulation et les modes de consommation des uns et des autres. En ce sens large, la croissance de nature économique est plurielle (on ne peut en réduire la mesure à un indicateur) ; ce ne sont pas ses effets qui entrent en ligne de compte, seulement sa caractérisation. Tenons nous en un temps au sens strict, en supposant par ailleurs que l'on a adopté une grille d'équivalence entre les objets matériels qui permet de déboucher sur un indicateur quantitatif unique. Il va de soi que l'évolution de cet indicateur n'est pas la croissance de nature économique ; il ne sert qu'à apprécier s'il y a ou non croissance du « volume » d'objets matériels produits ou disponibles en stock. Le fait de parler de croissance n'implique pas que ce volume augmente nécessairement. Employer ce terme n'introduit aucune normativité. De même pour tel ou tel domaine de la croissance de nature économique au sens large.

Peut-on dire que, globalement ou dans un domaine ou un autre, on a un progrès lorsque l'indicateur conventionnel retenu est à la hausse en tendance longue, c'est-à-dire lorsqu'on fait objectivement état d'une croissance ? On peut s'en tenir au sens neutre de progrès, celui qui est présent quand on dit que telle quantité (ex : les connaissances sur le génome humain) progresse lorsque l'évolution de l'indicateur conventionnel retenu pour la mesurer est en hausse. Il n'y a alors aucun jugement de valeur...même si tout un chacun est enclin à penser qu'un progrès est mieux qu'une stagnation ! Ce n'est pas parce qu'on parle de progrès (en ce sens) que l'on porte un jugement de valeur sur celui-ci. Est-il bon ? Est-il juste ? On passe alors sur le terrain normatif (sans oublier le débat politique en retour sur le « bon » indicateur de mesure).

Le développement économique

On en arrive enfin à ce qui est le but de notre construction : déboucher sur une définition positive du développement. L'idéologie développementiste, visée par les partisans de l'après développement est celle qui est fondée sur la fusion doublement restrictive des deux sens. On revient dans la dernière partie sur cette proposition, qui lève une partie du voile sur la mésentente postulée en introduction. Puisqu'on doit refuser cette fusion, il y a lieu de distinguer le développement d'ordre économique et le développement de nature économique. C'est d'ailleurs le second, on le verra, qui est en jeu dans la mésentente en question, beaucoup plus que l'interférence, le brouillage provoqué par l'absence d'explicitation de ces deux notions distinctement et a fortiori le sens à donner au premier.

Autant cela ne pose pas de problème de comprendre ce qu'est la croissance d'ordre économique, notamment la croissance de l'ordre économique en un sens large, autant on peut s'interroger sur le sens que l'on peut donner à « **développement d'ordre économique** », à partir du moment où on ne l'assimile pas à la première. Je retiens le sens convenu au sein de l'école de la régulation (en ne lui attachant aucune connotation normative⁷⁸). Il s'agit du **processus articulant régulation et croissance de l'ordre économique**⁷⁹. La conception qu'on s'en fait est alors que **les formes d'organisations de l'ordre économique** (les formes institutionnelles propres à cet ordre et à son insertion dans le tout social-territorial)

⁷⁷ Quelles équivalences retenir pour agréger ? On laisse ici ce débat ouvert.

⁷⁸ Voir sur ce point la critique interne de Bruno Amable et Stefano Palombarini, « *Une approche néo-réaliste de l'économie politique* », Communication au colloque organisé par l'EC en décembre 2003.

⁷⁹ Voir Billaudot, 2001, « *Régulation et croissance* », p. 77.

commandent le développement d'ordre économique. Il s'agit d'une définition proprement positive, dans la mesure où on ne présuppose aucune hypothèse particulière sur le caractère « progressif » du dit développement. Cette définition n'implique pas que ce développement soit un régime, ce qui est le cas lorsqu'on a un couplage cohérent entre un mode de régulation et un mode de croissance. Et elle implique encore moins que si on est en présence d'un régime, ce régime serait, par définition, préférable à toute autre modalité de développement sans régime. La qualification de ce développement d'ordre économique, qui repose sur des compromis sociaux marqués par l'état des rapports de force, est l'affaire du débat politique. Ce n'est pas à celui qui en produit une caractérisation de porter un jugement sur celui-ci (du moins sans changer de « champ »).

Venons en au **développement de nature économique.** Quelques considérations de base découlent de tout ce qui précède.

- 1/ c'est un **processus**, c'est-à-dire une évolution dans le temps faite de l'articulation de diverses composantes et conduisant à des résultats ;
- 2/ ce processus a lieu **à l'échelle d'un territoire** ;
- 3/ ce n'est pas un processus qui serait spécifique à telle ou telle genre de société organisée dans un territoire ; on doit donc pouvoir en faire état dans **toute** société territorialisée ;
- 4/ ce processus est **lié à la croissance de nature économique** au sens large définie ci-dessus, sans se confondre avec elle ; toutes les activités sont donc impliquées dans ce processus, étant entendu qu'on ne les considère alors que selon leur dimension (de nature) économique ; il prend notamment en compte les conditions de réalisation de cette croissance et ses résultats en matière de **niveau de vie** et de **mode de vie**⁸⁰ ;
- 5/ ces **résultats** sont des évolutions (quantitatives) ou des changements (qualitatifs) ; ils sont **pluriels** et **différenciés** au sein de la population vivant dans la société territorialisée considérée. Pluriels : on ne peut les agréger, en se servant d'une grille d'équivalence objective ; chacun a son propre point de vue sur la question ; les choix politiques portent sur les arbitrages en la matière (amélioration de la santé ou de l'éducation ?). Différenciés : au même titre où il n'y a pas une « cité » supérieure qui permettrait de classer les cités les unes par rapport aux autres – si on entend par « cité » un registre de justification subjectif (voir l'économie des conventions) -, il n'y a pas de règle supérieure qui permettrait d'agréger les résultats propres à chaque composante ou groupe social. Pour le dire autrement, le montant total ou l'évolution moyenne **n'est en rien** un résultat **commun** à tous les membres de la population (c'est un résultat collectif qui n'est pas commun). Ces différences sont des **inégalités**, lorsqu'elles sont quantifiées : le développement de nature économique produit des inégalités en niveau et des inégalités en évolution. La seule chose qui puisse être commune est le fait que tous les résultats quantitatifs en évolution en tel ou tel domaine soient en progrès. On peut alors parler d'un **progrès partagé**⁸¹ ;

⁸⁰ C'est de niveau de vie matériel ou encore de bien-être matériel dont il s'agit, en ce sens que c'est celui que l'on constate en tant qu'il dépend des ressources tirées de l'exploitation de la nature. On comprend bien la distance entre la croissance de nature économique et le développement de nature économique avec l'exemple du scanner. La croissance de nature économique prend en compte le fait que l'on a mis au point le scanner. Le développement économique, l'amélioration des conditions de santé de la population permise par l'utilisation du scanner (les « services rendus par le scanner », si on préfère). Utiliser le prix facturé par une clinique privée ou un hôpital lorsque ce service est vendu nous ramène sur la croissance d'ordre économique.

⁸¹ Il faudrait aussi ajouter le partage intergénérationnel en jeu dans toutes les réflexions sur le développement durable.

- 6/ parmi ces résultats, il y a les **effets sur la nature** elle-même de son exploitation par l'homme, certains de ces résultats pouvant être très négatifs, ainsi que les effets de ces effets sur les conditions de vie de la population (via le fait que toute activité implique un certain environnement naturel)⁸². C'est toute la dimension **écologique** du développement de nature économique.

Aller plus loin que ces considérations de base reviendrait à entrer dans l'analyse du processus en question, en ce qu'il met en jeu la production et la conservation de patrimoines naturels et sociaux. On peut seulement remarquer que cela a un sens de parler de **développement de nature économique durable ou soutenable**, en prenant en compte les résultats évoqués au point 6/. Un tel développement est un processus qui est globalement sans effet négatif sur la nature⁸³. En revanche, on ne voit pas ce que peut signifier un développement d'ordre économique durable ou soutenable...sauf à faire état de la capacité des partisans de ce développement à garder éternellement le pouvoir politique !

En résumé, ce processus est celui de l'articulation en dynamique de nos deux niveaux (technique et social) à propos du seul registre de nature économique. Il laisse de côté le développement de nature politique, le développement de nature domestique et le développement de nature symbolique (notamment culturel). Ce n'est donc pas le tout du développement social global à l'échelle d'un territoire, c'est à dire du développement « tout court ».

Il n'en reste pas moins que le fait de qualifier le processus en question de « développement » pose problème, un problème qui est d'une toute autre ampleur que celui que l'on a pointé pour la « croissance économique » (on le rappelle : quelle que soit d'ailleurs celle que l'on considère, il arrive qu'elle soit négative, si on la mesure par un indicateur quantitatif unique ou si tous les indicateurs partiels sont à la baisse, ce qui contredit le terme employé). En effet, **la catégorie que l'on a définie ne permet pas de dire si un pays se développe ou s'il ne se développe pas**. Du moins, il permet seulement de séparer les pays dans lesquels il y a des changements de nature économique et ceux dont on dira qu'ils ne se développent pas parce qu'il n'y a pas de tels changements (ou mieux, puisqu'il y en a toujours, lorsque ceux-ci sont extrêmement lents). Autrement dit, on est toujours conduit à dire que, s'il y a des changements dans le pays au titre de la dimension prise en compte, le pays se développe quels que soient ces changements. Faudrait-il réserver l'emploi du terme au cas où le processus en question englobe une croissance de nature économique (positive s'entend) ? Ce serait vider le terme de son sens spécifique, rabattre ce dernier sur celui que l'on a donné au terme de croissance...sans vraiment résoudre le problème si on voit cette dernière au sens large. Et ce serait oublier les effets sur la nature de son exploitation par l'homme !

On doit retenir que l'analyse **positive** du développement est celle du processus en question. On analyse à la fois comment et pourquoi le pays se développe. Cette analyse ne se confond pas avec le jugement que tel ou tel peut porter sur ce processus. On ne pourra jamais dire positivement que ce développement est un progrès et a fortiori que c'est un progrès partagé. Est-ce une tare rédhibitoire, devant conduire à « mettre à la poubelle » tout ce que l'on a fait pour en arriver là ? Cela montre seulement que l'on ne peut s'en tenir à une analyse positive. On retrouve alors les préoccupations de Rawls et Sen. Celles-ci ne peuvent l'être qu'à partir du moment où l'on a montré que le concept « neutre » ainsi défini, ainsi que ceux qui le précèdent permet de clarifier le débat qui nous occupe entre les partisans de l'après

⁸² On peut aussi rattacher les effets à la croissance et seulement les effets des effets au développement.

⁸³ Ce qui pose le débat connu des possibles compensations, par substitutions.

développement et ceux qui s'en tiennent à l'idée qu'il faut promouvoir un autre développement, c'est à dire le débat entre ceux qui prônent la décroissance pour les pays de Nord et ceux qui militent pour un développement durable.

III. POUR CONCLURE : UNE TENTATIVE DE CLARIFICATION DES POSITIONS EN PRESENCE

Pour les partisans de l'après développement, la limite que nous venons de pointer est une tare puisque le développement de nature économique défini ci-dessus « désigne tout processus d'évolution d'une société (toute expérience historique de dynamique culturelle), ce qui veut dire qu'il ne désigne rien de particulier » (voir introduction). Mais peut-on dire dans la foulée que « il n'a aucune signification utile pour promouvoir une politique, et il vaut mieux s'en débarrasser » (ibid) ? Manifestement ce n'est pas le cas. Il est essentiel pour promouvoir une politique, non pas une politique favorable au développement (expression qui n'a de sens que pour le développement d'ordre économique) mais une politique qui vise un **certain type** de développement de nature économique (notamment un développement durable ou soutenable) ; autrement dit, un autre développement (de nature économique) que celui que produit un développement d'ordre économique soumis à la logique du tout marché sans encastrement politique fort.

Pour autant, ce que les partisans de l'après développement ont en vue est ce qu'ils appellent « le concept mythique de développement [en retenant que cette] conception mythique est que, par définition, le développement est bon ». Sans nul doute, si on cherche à lever la limite dégagée en formulant des conditions au processus en question pour que l'on puisse dire que c'est un développement – ce que fait somme toute François Perroux et d'autres à sa suite (voir infra) - on construit un concept que l'on peut certes qualifier de mythique mais qu'il paraît préférable de qualifier de normatif. Il est alors exact de dire « qu'il est piégé dans un dilemme ». Sur ce point la critique porte.

Le concept construit ici échappe à ce dilemme parce que l'on ne confond pas « développement d'ordre économique » et « développement de nature économique ». Il s'agit à la fois d'une catégorie d'ordre général et d'une catégorie qui, historiquement, apparaît lorsque l'on passe d'une perception d'un temps circulaire marqué par la répétition et l'absence de changements (absence de croissance de nature économique perceptible à vie d'homme) à un temps axé durant lequel se réalisent des changements perceptibles, donc d'une catégorie qui possède quelque chose « de commun avec l'aventure occidentale du *décollage* de l'économie » (ibid).

L'idée, utopique si ce n'est mythique, est que ce changement continu va être un **progrès**, si ce n'est un progrès partagé. Cela a un sens de dire que le développement d'ordre économique est un progrès s'il comprend une croissance de l'ordre économique. En revanche, cela n'a pas de sens, par définition, pour le développement de nature économique. Seule la forme qu'il prend peut en être un **aux yeux de certains**.

Venons en à la proposition positive des partisans de l'après développement, la décroissance pour les pays du Nord. Sous l'éclairage de l'analyse positive avancée dans la seconde partie, cette proposition peut se comprendre de trois façons : 1/ le changement dans le pays doit s'accompagner d'une décroissance de l'ordre économique ; 2/ il doit s'accompagner d'une décroissance des activités économiques (au sens spécifique faible), ce qui veut dire en

première analyse qu'il doit s'accompagne d'une diminution du PIB en volume mesuré par les comptes nationaux ; 3/ il doit s'accompagner d'une décroissance de nature économique. Ce n'est manifestement pas le dernier sens qui est concerné puisque, comme on l'a déjà indiqué en introduction, les tenants de la décroissance affirment que « nous ne renions pas notre appartenance à l'occident dont nous partageons le rêve progressiste ». Qui serait partisans d'ailleurs d'une décroissance de tous les indicateurs de la croissance de nature économique au sens large, à commencer par celui qui concerne les connaissances scientifiques et techniques ? Ceux qui comprennent le slogan de la « décroissance » comme la volonté d'un retour à l'âge de pierre sont manifestement des gens qui n'ont rien compris ou ne veulent rien comprendre. En revanche, on ne peut dire s'il s'agit du premier ou du second sens, dans la mesure où ils sont fusionnés dans les propos des uns et des autres, notamment ceux de Serge Latouche.

Si on se tourne du côté de ceux qui prônent un autre développement, on constate que l'on est en présence d'une diversité de discours : certains se rangent au point de vue de François Perroux ; d'autres mettent au compte du capitalisme les dégâts du développement réellement existant et lient l'avènement d'un autre développement à une rupture avec le capitalisme ; d'autres encore s'en tiennent à l'idée que l'on doit contraindre les activités productives animées par la recherche d'un enrichissement personnel (les activités impulsées par le capital ou encore les activités relevant du capitalisme) en sorte de conduire à un développement durable ou soutenable ; et parmi ces derniers, certains ajoutent que ce développement doit être socialement juste (Rawls) et/ou accroître les capacités de tous (Sen).

De quel développement parlent les uns et les autres lorsqu'ils emploient l'expression de « développement économique » ? On peut s'entendre pour dire que l'autre développement souhaité ne peut être le développement de l'ordre économique ou même plus largement de l'économique-monnaire, mais le développement de nature économique (le seul, on l'a vu, pour lequel cela a un sens de parler d'un développement écologiquement durable ou soutenable). Les points de vue divergent sur sa caractérisation normative et sur les conditions qui doivent être réunies pour qu'il advienne.

Le débat entre « décroissance » et « développement durable » se trouve ainsi nettement clarifié. Sur le fond, c'est bien de développement, au sens de développement de nature économique, dont il est question pour les uns et les autres, même si les tenants de la décroissance se refusent à employer le terme de développement ; il répond notamment à l'exigence émise par les partisans de l'après-développement, à savoir qu'il ne peut être découplé de la croissance (il est seulement découplé de la croissance d'ordre économique). La question est alors de savoir si « l'autre » qui est visé en la matière – un autre processus que les diverses variantes qu'on a connu jusqu'à maintenant en modernité avec un ordre économique à impulsion capitaliste dominante – est ou non le même. A ce titre, il y a deux faux débats. Le premier est celui qui consiste à opposer le caractère « chimérique » du projet du développement durable à l'action politique « sans compromissions » seule apte à « changer les choses » portée par le projet de la décroissance ; manifestement, il s'agit d'un côté comme de l'autre d'une **utopie**, mais rien ne permet de dire qu'il s'agirait dans un cas, et pas dans l'autre, d'une utopie réaliste⁸⁴. Le second faux débat est de laisser entendre que les partisans du développement durable seraient **tous** des partisans de la croissance de l'ordre économique ou même seulement de l'économique-monnaire. Il y a en revanche un vrai débat à triple

⁸⁴ C'était le titre que la commission économique du PSU avait retenu pour l'ouvrage, réalisé dans les années soixante dix sous la direction de Michel Mousel, qui présentait l'analyse et le programme de ce parti (après le départ des rocardiens au PS, à l'occasion des Assises du socialisme). Il y était fondamentalement question d'un autre développement, dans des termes qui ne datent pas trop à la lumière des débats actuels.

détente : 1/ Faut-il une décroissance de l'économie-monnaire pour parvenir à un développement durable ? 2/ Faut-il supprimer l'ordre économique pour obtenir une décroissance de l'économie-monnaire ? 3/ L'ordre économique est-il capitaliste par essence ? Le débat ne se réduit donc pas à un débat nominaliste, mais on sort alors des deux camps en présence. Quand au débat nominaliste, il demeure. Faut-il se refuser à employer le terme de développement (notamment économique) parce que son emploi est porteur de la **fusion** qui a été dénoncée entre « nature » et « ordre » ?

Je me permets de conclure en faisant état de mon propre point de vue dans ce débat ainsi reformulé. Il est d'abord que l'enjeu n'est pas de supprimer l'ordre économique parce qu'il serait capitaliste par essence. Le recours au marché est porteur de liberté. Toute la question est celle du poids du mode « *rationing* » porteur d'une logique d'équité, qui est en position de surplomb vis-à-vis du marché, ainsi que celle du niveau spatial pertinent de sa mise en musique⁸⁵. La décroissance de l'économie-monnaire n'est pas une nécessité. Tout dépend de son contenu... tel qu'il résultera de l'encastrement politique de l'ordre économique mis en place et du développement parallèle de formes d'économie sociale ou solidaire. C'est une question de débats et de compromis politiques. Il faut, à ce titre, fixer les domaines précis dans lesquels une décroissance est nécessaire (globalement le terme ne convient pas). Quand au terme de développement, on ne peut nier ses ambiguïtés. Mais jusqu'à preuve du contraire, il n'y en a pas d'autre. L'enjeu du débat idéologique est de casser la fusion, c'est-à-dire de faire passer l'idée que le développement de nature économique n'est pas celui de l'ordre économique, via celle que le second ne peut conduire qu'à un développement écologiquement insoutenable et socialement injuste s'il n'est pas solidement encadré et orienté par des réglementations politiques portées par l'expression de la citoyenneté aux divers niveaux ou par des conventions collectives signées par des organisations syndicales représentatives.

⁸⁵ Voir dernier numéro de *l'Economie politique*.